

HAM sous VARSBERG

Vivre et agir ensemble
2004



*Puits
Barrois*

Puits Ouest

*Puits
1 et 2*

Puits de Vernejoux

SIEGE LA HOUVE

Puits 3 et 4

VOTRE HYPERMARCHE

E. LECLERC CREUTZWALD PROPOSE

E. LECLERC  **VOYAGES**

LI.: 057980001

Tél 03 87 29 23 37

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 20H
SAMEDI DE 8H30 A 19H30



Tél. 03 87 29 83 40

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 19H
DU VENDREDI AU SAMEDI DE 9H A 19H

Cafétéria
E. LECLERC 

Tél 03 87 29 23 35

DU LUNDI AU SAMEDI DE 11H A 21H
DIMANCHE ET JOURS FERIES DE 11H A 15H

E. LECLERC CREUTZWALD Tél 03.87.29.23.33

Sommaire

SOMMAIRE

Le mot du maire	5	Les anciennes délibérations du C.M.	23 à 24
Budget	6	60° anniversaire de la Libération	25 à 26
Délibérations du conseil municipal	7 à 11	Informations diverses	27 à 31
Communauté des communes du Warndt	12	- Récupération de piles	- Nouvelles portes au cimetière
Animation estivale	13 à 14	- Station d'épuration	- Action en faveur des animaux
Vie scolaire	16	- Collecte sélective	- Une loco de 110 CV
Vie des associations	17 à 18	- Chantiers-projets	- Seiwach's Kridz
Calendrier des manifestations	19	- Regeme	
Liste des associations	19	Maisons fleuries	32
Le siècle de la Houve	20 à 22	Fêtes et traditions - cérémonies	33 à 36
		Etat civil	37
		Guide des services	38

Bulletin municipal 2004 - HAM-sous-VARSBERG

Notre région a tourné la page de la mine, c'est pourquoi la commission de rédaction a choisi ce thème pour illustrer la page de couverture du bulletin 2004. Vous y trouverez l'historique du siège de la Houve très bien retracé par Joseph RONDINI.

Longtemps encore, les mineurs et les enfants de la mine parleront avec beaucoup d'émotion de cette époque faste que l'évolution industrielle nous a usurpée. Malgré les difficultés économiques que pourra connaître notre région, nous devons rester optimistes et oeuvrer pour les générations futures.

Les membres de la commission remercient toutes les personnes qui s'investissent dans la parution de ce bulletin, vous souhaitent une saine lecture et une très bonne année 2005.

Le Bouquiniste

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE
LIVRES • CARTES POSTALES ANCIENNES

heures d'ouverture :
du lundi au samedi : de 14 h à 19 h

19, rue de la gare
57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. 03 87 82 46 12

Réalisation : Mairie de Ham-sous-Varsberg
Tirage 1.300 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers.



TOUT FAIRE MATÉRIAUX SODIAMARS

CARRELAGES - ESPACE SALLES DE BAINS
BRICOLAGE - MENUISERIE

VENTE

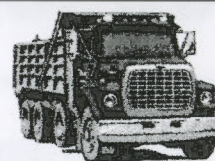
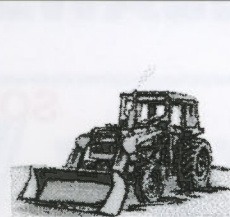
TRAVAUX

57150 CREUTZWALD

ETS BERTRAND GEORGES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ET TERRASSEMENT
38, RUE DE LA GARE

57880 HAM-SOUS-VARSBERG



Télécopie : 03 87 82 10 25
Téléphone : 03 87 93 06 15

AUTO ECOLE

COD' A

80, rue de la Gare
(face à la piscine)
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 82 68 96

17, rue de Ham
57880 HAM
sous VARSBERG
Tél. 03 87 93 19 06

Agr. N° 877



ARÉAS

CMA

83, ROUTE DE CREUTZWALD
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
TÉL. : 03 87 82 68 10 - FAX : 03 87 82 00 15

Toutes assurances

JEAN-MICHEL NIESS

Agent Général



03 87 82 08 45

14, rue de l'église - 57880 - Ham-sous-VARSBERG



Richebourg
Auberge

Lydia & Yves Kopp

17, rue de la Houve
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 90 17 54
Fax 03 87 90 28 56

Fermé le lundi et mercredi soir et samedi midi
Grillades au feu de bois mardi et vendredi soir.



FRANCE ASSURANCE ASSISTANCE
RÉGIS BRUNING

Souscripteur d'Assurances
AXA - GROUPE GENERALI - SOCIETE SUISSE

Les prix les + compétitifs avec + de 20 Sociétés
et Mutuelles à votre service.

3, place des Verriers - 57150 Creutzwald
Bureau FAAC : Tél. : 03 87 93 06 91 - Fax : 03 87 93 98 88
regis.faac@wanadoo.fr



Toutes compositions Florales

131, rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Téléphone 03 87 90 17 79

Le mot du Maire

Chers habitants,

C'est avec plaisir que je salue la parution de ce nouveau numéro de notre magazine municipal 2004. Toute l'équipe de rédaction de "Vivre et agir ensemble" à Ham-sous-Varsberg est heureuse de vous retrouver pour vous informer de la vie de notre belle localité. Merci à ce groupe d'informateurs volontaires qui réalise cette publication annuelle dont je vous souhaite une agréable lecture au fil des pages.

La réhabilitation complète de l'école Anne-Frank et les trois années de travaux importants et coûteux au groupe scolaire "Les Genêts" m'amènent tout naturellement à vous parler un peu d'éducation et d'enseignants.

Le métier d'enseignant est loin d'être un métier comme les autres. Il est en pleine évolution et très différent d'il y a quarante ans. Actuellement, nos enseignants sont trop souvent attaqués pour de mauvaises raisons et pourtant ils ne baissent pas les bras face à leur mission : éduquer, cultiver et socialiser notre jeunesse. La montée de la violence au quotidien est un sujet inquiétant qui aggrave encore la situation de l'enseignement d'aujourd'hui. Remise en cause de l'autorité, contestations, menaces ! Et pourtant, ils sont là, présents, prêts à œuvrer malgré la rudesse de la tâche. C'est une chose que d'avoir une vocation, encore faut-il la mener à bien et, pour cela il vaut mieux être reconnu et soutenu. Les parents sont et resteront les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils doivent assumer pleinement ce rôle primordial qu'aucune autre personne ne pourra tenir à leur place. Les contenus des programmes changent pour coller à l'avancée de la civilisation. Il en est de même de l'éducation parentale qui elle aussi doit suivre cette évolution sans jamais abandonner les responsabilités qui appartiennent aux seuls parents. En revanche, la seule chose qui ne devra pas changer, c'est la volonté des femmes et des hommes qui iront vers le métier d'enseignant.

Les chiffres de l'insécurité routière sont en recul et on ne peut qu'en être satisfait. Le seul moyen efficace qui a permis d'obtenir ces résultats a été, malheureusement, la répression. Je ne veux pas faire la morale. Mais je reste convaincu qu'il est possible de faire appel à notre intelligence et à notre civisme. Il n'y a pas de demi-mesure : on respecte ou on enfreint le Code. On reste dans la loi ou on se met hors la loi. C'est dans cette façon de voir les choses qu'il faut changer de comportement et ce sera le moyen efficace pour que la répression ne soit pas le seul élément à employer pour faire baisser la délinquance routière. Il faut accepter les règles de conduite, comme on accepte une règle de jeu. Il suffit de penser aux drames des familles disloquées, détruites par la faute d'un comportement irresponsable. Autre sujet d'inquiétude : la multiplication des conducteurs sans permis et sans assurance qui circulent au vu et au su de leur entourage en toute impunité. Sans vouloir chercher des coupables, il faut bien entendu chercher des remèdes à une situation inacceptable, ce qui est différent.

Nous avons célébré le 27 Novembre dernier le soixantième anniversaire de la libération de Ham-sous-Varsberg. N'oublions pas les soldats alliés et français qui ont combattu pour cette

libération. Ils ont fait leur devoir et beaucoup sont morts au champ d'honneur pour notre liberté. La détermination d'un peuple soumis a été plus forte que les horreurs de la guerre.

Je tiens à remercier le nombre grandissant d'habitants qui fleurissent avec beaucoup d'amour et de goût leurs maisons et leurs jardins dont nous profitons tous. C'est un cadeau ou une manière de nous sensibiliser à l'environnement qu'ils nous font. Mon hommage va également à tous ceux qui décorent et illuminent leurs habitations pour les fêtes de fin d'année. C'est merveilleux !

Aux nouveaux habitants qui ont fait le choix ou que les hasards de l'existence ont conduit chez nous, je souhaite une cordiale bienvenue dans leur nouvelle localité et je leur souhaite d'être très heureux à Ham-sous-Varsberg.

Merci aux Hamois et aux Hamois qui s'investissent dans les associations locales au profit de toutes les tranches d'âges de notre population. Ces hommes et ces femmes dévoués sont des acteurs incontournables et indispensables de la vie locale. Bravo !

A vous tous ainsi qu'à vos familles, j'ai la joie de présenter de la part du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de paix et de réussite pour l'année 2005.

Que cette nouvelle année permette à toutes et à tous de s'épanouir dans un monde de respect, de liberté, de solidarité et de fraternité.

Aussi en cette période de fin d'année, ayons une pensée toute particulière pour les oubliés, les malades, les chômeurs, les défavorisés et tous ceux qui méritent notre généreuse attention.

Faisons un geste pour redonner le sourire à ceux qui l'ont perdu.

Votre Maire
Guido Bouter



Compte administratif 2003

En euros

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	194 827
Charges de personnel	388 711
Autres charges de gestion courante	65 119
Charges financières	66 172
Reversement sur impôts et taxes	227

Dépenses de l'exercice 715 056

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charge	54 065
Ventes de produits	46 208
Impôts et taxes	248 224
Dotations, subventions, participations	409 217
Autres produits de gestion courante	31 088
Produits exceptionnels	1 611
Remboursements	2 337

Recettes de l'exercice 792 750

Excédent de fonctionnement 77 694

Dépenses d'investissement

Opérations d'équipement	243 278
Emprunts et dettes	121 627
Affectation (SIVOM-VRD)	2 731 908

Dépenses de l'exercice 3 096 813

Recettes d'investissement

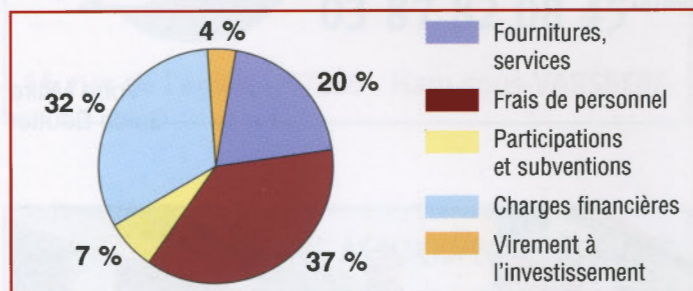
Subventions d'investissement	145 701
Dotations fonds et réserves	78 701
Affectation N-1	61 494
Immobilisations	2 732 147
Excédent d'investissement reporté	66 557

Recettes de l'exercice 3 084 600

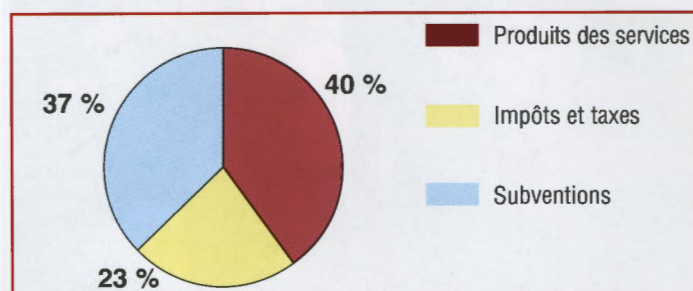
Déficit d'investissement 12 213

Budget 2004

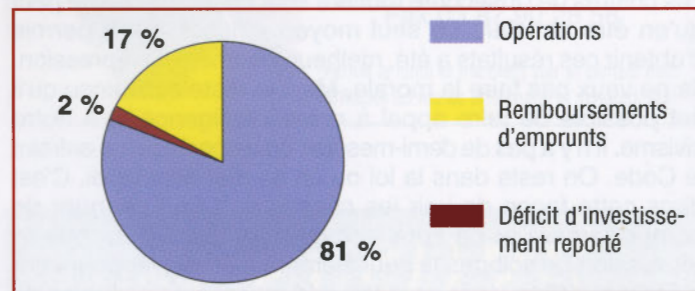
Dépenses de fonctionnement



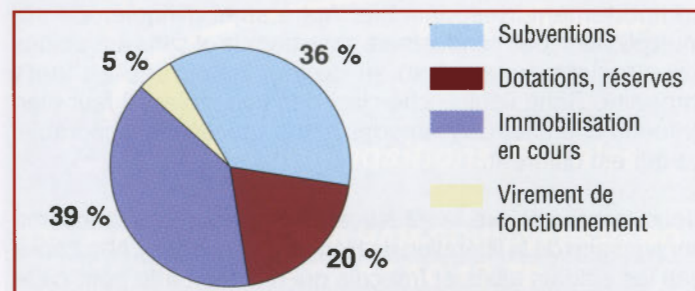
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les principales délibérations du conseil municipal

Finances

Taux d'imposition 2004

(C.M. du 8 mars 2004)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte les taux d'imposition suivants pour 2003 :

	Taux 2003	Taux 2004	Produits correspondants
T.H.	5.40 %	5.62 %	122 741 €
T.F	3.68 %	3.90 %	67 977 €
F.N.B.	25.20 %	26,21 %	5 294 €

Total du produit fiscal attendu en 2003 196 012 €

L'augmentation des taux est motivée par une fiscalité basse, la diminution de la redevance des mines, la croissance constante des charges et la volonté de poursuivre les travaux programmés à courte échéance.

Dotation globale d'équipement pour 2004

(C.M. du 8 mars 2004)

Suite à la décision de créer une quatrième classe à l'école Anne-Frank ainsi que la poursuite de la rénovation du groupe scolaire "Les Genêts", le devis estimatif demandé s'élève à 298 869,33 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2004 et le Maire est chargé de solliciter la Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.).

Avenant à la convention d'ouverture d'une ligne de crédit (C.M. du 11 octobre 2004)

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, un avenant au contrat avec DEXIA CLF Banque portant le montant maximum de l'ouverture de crédit à 160 000 € a été pris. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat d'ouverture de crédit, à procéder aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat.

TRAVAUX

Acte d'engagement "Maîtrise d'oeuvre" rénovation du Groupe scolaire "Les Genêts" (C.M. du 8 mars 2004)

Dans le cadre du programme SACR 2002-2004, il a été décidé de la rénovation du groupe scolaire "Les Genêts". La mission de la maîtrise d'oeuvre, découpée en 3 tranches :
Tranche 1 : programme 2002
Tranche 2 : programme 2003
Tranche 3 : programme 2004
est confiée à M. Jean-Marie FESTOR architecte DPLG à

Creutzwald. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'engagement à intervenir et approuve l'avis d'appel d'offres du programme 2004 pour un montant approximatif des travaux de 353 300 € TTC.



Lot n° 4 "Peinture Extérieure"

Entreprise titulaire : APPEL- FOLSCHVILLER

Montant du marché 30 477.37 euros TTC

Lot n° 5 "Electricité"

Entreprise titulaire : CIEB - VARSBERG

Montant du marché 82 923,46 euros TTC

Lot N° 9 "Plâtrerie"

Entreprise titulaire : ECLIPSE- MALANCOURT

Montant du marché 2 723,89 euros TTC

Lot N° 10 "Etanchéité"

Entreprise titulaire : AREND- ROSBRUCK

Montant du marché 20 710,94 euros TTC

Lot N° 11 "Sols souples"

Entreprise titulaire : QUALISOL- MONTIGNY-LES-METZ

Montant du marché 25 891,00 euros TTC

Montant total du marché : 306 837,64 euros TTC.**Attribution de la Mission de Coordination, de Sécurité et de Protection de la Santé**

Dans le cadre du marché de rénovation du Groupe Scolaire «Les Genêts», le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé à l'Agence Coordination Sécurité (A.C.S.), SEBBAN Arron, 73 Boulevard de Lorraine, 57500 SAINT-AVOLD pour un montant estimatif de 1 196,00 euros TTC et autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Visite des réalisations 2004 au Groupe Scolaire "Les Genêts"**(C.M. du 31 août 2004)**

Sous la conduite de M. le Maire, accompagné de M. FESTOR, architecte, le Conseil Municipal s'est rendu au Groupe Scolaire "Les Genêts" pour visiter les réalisations effectuées en 2004.

Avenants au marché : rénovation du Groupe Scolaire "Les Genêts"

Au vu de la nouvelle situation du marché au 31 août 2004, le Conseil Municipal approuve le nouveau montant du marché et autorise la signature des avenants concernant les lots N° 02-05-09 et 11 ainsi que le devis EDF, à savoir :

Marché attribué à la Sté. ECLIPSE de Malancourt la Montagne, lot n° 09 :

- montant initial du marché 2 277.50 € H.T.
 - montant des plus-values 700.00 € H.T.
 Nouveau montant du marché 2 977.50 € H.T.
 TVA 19.6 % 583.59 €
TOTAL 3 561.09 € TTC.

Marché attribué à la Sté. QUALISOL de Montigny les Metz, lot n° 11 :

- montant initial du marché 21 648.00 € H.T.
 - montant des plus-values 300.00 € H.T.
 Nouveau montant du marché 21 948.00 € H.T.
 TVA 19.6 % 4 301.81 €
TOTAL 26 249.81 € TTC.

Avenant au marché : rénovation du Groupe Scolaire "Les Genêts"**(C.M. du 11 octobre 2004)**

Après examen par la commission d'appel d'offres du 06 octobre 2004, le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer les avenants concernant les lots 02, 04 et 05, à savoir :

Marché attribué à VANI Patrick de Diesen, lot n° 02 :

- montant initial du marché 32 677.39 € H.T.
 - montant de l'avenant n° 1 6 732.85 € H.T.
 - montant de l'avenant n° 2 518.16 € H.T.
 Nouveau montant du marché 39 928.40 € H.T.
 TVA 19.6 % 7 825.97 €
TOTAL 47 754.37 € TTC.

Marché attribué à la Sté. PEINTURE APPEL de Folschviller, lot n° 4 :

- montant initial du marché 25 482.75 € H.T.
 - montant de l'avenant n° 1 370.00 € H.T.
 Nouveau montant du marché 25 852.75 € H.T.
 TVA 19.6 % 506.71 €
TOTAL 30 919.89 € TTC.

Marché attribué à la Sté. CIEB de Varsberg, lot n° 05 :

- montant initial du marché 69 334.00 € H.T.
 (Avenant 1 inclus décision CAO du 14/6/04)
 - montant de l'avenant n° 2 12 392.50 € H.T.
 - montant de l'avenant n° 3 4 953.00 € H.T.
 - montant de la moins-value - 120.00 € H.T.
 Nouveau montant du marché 86 559.50 € H.T.
 TVA 19.6 % 16 965.66 €
TOTAL 103 525.16 € TTC.

SACR 2002-2004, report de travaux en 2005

Le 30/10/2001 le Conseil Municipal a adhéré au SACR (Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales) pour la période 2002-2004.

Dans le cadre de la rénovation du Groupe Scolaire «Les Genêts», programme prévisionnel 2004, le Conseil Municipal, demande au Conseil Général de reporter à 2005 les travaux suivants :

Devis estimatif HT en euros :

- lot N° 6 CHAUFFAGE-VMC 28 660.42
 - lot N° 7 SANITAIRE-PLOMBERIE 38 112.27
 - lot N° 8 VRD (aménagement de la cour avec SIVOM-VRD Boulay) 82 123.84
 - lot N° 4 PEINTURE INTERIEURE 16 800.00
 et charge le Maire des formalités administratives.

Convention SACR 2005-2007**(C.M. du 11 octobre 2004)**

Le Conseil Municipal décide que la commune se porte candidate au SACR 2005-2007 (Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales) pour les projets suivants :

- Rénovation et aménagement du groupe scolaire «Les Genêts», suite des travaux
 - Construction d'un Club House pour le club de Football
 - Rénovation de l'Ecole Maternelle du Centre 1^{ère} tranche
 - VRD : Trottoirs rues de Varsberg, Abbé Cavélius, cour et parking école des Genêts

Prolongement de la rue de Lorraine avec extension de l'éclairage public.

Prolongement des trottoirs rue de Guerting, impasse des Champs et rue de l'Eglise d'un côté, du n° 50 à l'intersection de la rue de Boulay, avec extension de l'éclairage public.

Estimatif total des travaux : 950 000,00 Euros T.T.C.
honoraires compris.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat à intervenir avec le Conseil Général de la Moselle.

Programme de travaux en forêt communale, convention de maîtrise d'œuvre, exercice 2004

Le programme de travaux sylvicoles en forêt communale pour un total hors taxe estimé à 6 400 € est approuvé ainsi que la convention de maîtrise d'œuvre présentée par l'O.N.F.

Travaux 2005-2006 proposés par l'O.N.F. (C.M. du 11 octobre 2004)

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette avec la proposition de coupes pour l'exercice 2006, l'état de prévision des coupes dans la forêt communale pour l'exercice 2005 ainsi que la convention ingénierie pour la Maîtrise Œuvre, présentée par l'O.N.F.

SUBVENTIONS

Subvention à l'A.F.A.D. de la Moselle (C.M. du 19 janvier 2004)

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de fonctionnement de 60 euros à l'Association Familiale d'Aide à Domicile de la Moselle à Thionville.

Subvention à l'A.F.A.D. de la Moselle (C.M. du 31 août 2004)

L'A.F.A.D. (Association Familiale à Domicile de la Moselle à Thionville) a effectué en 2003, 343 heures dans les familles de notre ville. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 58,31 euros à cette association.

Subvention "DUOVIRI" contrat local de sécurité (C.M. du 23 février 2004)

Une subvention de 124,09 € au titre de 2004 à l'association "DUOVIRI".

Demande de Subvention (C.M. du 14 juin 2004)

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

- La Prévention Routière de la Moselle 65 €
 - Secours Populaire Français de la Moselle 65 €
 - G.E.C.N.A.L. de Creutzwald et environs 65 €
 - Secours Catholique de la Moselle 65 €
 - La ligue contre le cancer de la Moselle 65 €
 - Association ESPOIR de Stiring-Wendel 65 €
 - Association des Amis du Mémorial 65 €
- de l'Alsace Moselle

Subventions aux associations 2004 (C.M. du 11 octobre 2004)

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

Amicale des pompiers	180 €
Amis de Lussac	500 €
Anciens combattants	150 €
APEHV	380 €
Ass. Ecole mixte Centre	650 €
Ass. Ecole mixte Genêts	650 €
Billard Club	110 €
Chœur d'Hommes	150 €
Chorale St. Cécile	310 €
Cité Maroc 3° Age	140 €
Club cynophile	320 €
Line danse compagnie	150 €
Club motos	310 €
Football Club	1 840 €
Joyeuses Rencontres	320 €
Judo Club	1 080 €
Slovène Nanos	130 €
Société des Mineurs	300 €
Tennis Club-ASGH	1 100 €
Union Nationale des Paras	250 €
TOTAL =	9 020 €

Cotisation 2005 au syndicat d'initiative de Creutzwald (C.M. du 11 octobre 2004)

Vu les actions menées par le Syndicat d'Initiative de Creutzwald, le Conseil Municipal décide de reconduire son adhésion à cette association et autorise le Maire à verser une cotisation annuelle de 35 euros pour 2005.

LOYERS

Avenant au bail concernant les logements n° 5A, 5B, 5C et 5D rue de Creutzwald

(C.M. du 31 août 2004)

Suite à différents travaux visant à améliorer leur confort, le Conseil Municipal décide d'actualiser le loyer, à compter du 1^{er} septembre 2004 et le fixe, hors charges à 105,00 euros pour les logements n° 5A, 5C et 120,00 euros pour les logements n° 5B et 5D.

Loyers 2005

Augmentation de 3,85% à compter du 1.01.05

Fixation d'un tarif de location du gymnase municipal (C.M. du 8 mars 2004)

Vu la demande exceptionnelle d'occupation du gymnase par des associations extérieures à la localité, le tarif horaire de location est fixé à 7,50 €, ceci à partir du 01/01/2004.

Droit de Fermage 2003

(C.M. du 14 juin 2004)

MM GERONIMUS Guy et SCHWARTZ Daniel exploitent respectivement 284 ares et 142 ares de propriété appartenant à la commune.

Le droit de fermage pour l'exploitation des propriétés est fixé à 0,63 €/are.

VIE SCOLAIRE

Transport scolaire 2004-2005

(C.M. du 14 juin 2004)

La participation des familles au transport interne pour l'année scolaire 2004/2005 est fixée pour les élèves du collège domiciliés à Ham-sous-Varsberg à 70 euros pour les 1^{er} et 2^{ème} semestres et 75 euros pour les 1^{er} et 2^{ème} semestres pour les élèves du collège domiciliés à Creutzwald.

Rentrée scolaire 2004

(C.M. du 23 février 2004)

Pour la rentrée scolaire 2004 l'aménagement d'une quatrième classe à l'école primaire Anne Frank est prévu.

ACTIVITES DES VACANCES SCOLAIRES

Emplois vacances 2004

(C.M. du 29 mars 2004)

Le Conseil Municipal décide de l'embauche de quatre jeunes durant la période des vacances scolaires d'été.



Héléne et Gilles ont choisi de travailler pour la commune durant l'été. (photo R.L.)

Chantier Projet été 2004

(C.M. du 14 juin 2004)

Le Conseil Municipal décide de créer en collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports un chantier projet permettant à 8 jeunes de la commune d'appréhender les techniques de travaux manuels et autorise le Maire à signer la convention et à demander la subvention à intervenir.

Compte-rendu du chantier projet été 2004 et signature d'une convention avec l'A.S.B.H.

(C.M. du 31 août 2004)

Dans le cadre des activités (travaux de peinture, nettoyage, etc...) du chantier projet été 2004, huit jeunes accompagnés par notre emploi jeune se sont rendus à Frontignan du 25 au 30 juillet 2004.

IL est signé une convention par laquelle l'Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH) s'engage à régler pour le compte de la ville de Ham, les factures d'entrées à 2 parcs d'attractions pour 8 personnes et les frais de carburant.

Après délibération cette initiative est approuvée.

Animation estivale 2004

(C.M. du 14 juin 2004)

Le Conseil Municipal reconduit l'opération Animation Estivale pour les enfants de Ham-Varsberg et décide de la perception d'un droit d'inscription de 6 € par enfant pour l'ensemble des activités proposées dans le cadre de l'animation estivale communale 2004.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, il y aura des possibilités d'inscription au Centre de Loisirs sans Hébergement (C.L.S.H.) pour les vacances scolaires auprès de l'Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH), sise au centre administratif de Cocheren - BP 30123 - 57804 FREYMING-MERLEBACH CEDEX.

Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir et décide d'octroyer une participation financière de 1,52 € par journée complète, 0.76 euros pour une inscription en demi-journée et par enfant résidant à Ham fréquentant le C.L.S.H. de Ham-sous-Varsberg ou le Centre Social A.S.B.H. Cité Maroc à Creutzwald.

VENTES

Vente du Camion BERLIET (C.M. du 14 juin 2004)

Le Maire est chargé de la mise en vente, des formalités et de la négociation du prix du camion BERLIET (ancien fourgon pompiers).

Vente du cyclomoteur "Peugeot" (C.M. du 29 mars 2004)

Le Maire est chargé de la mise en vente, des formalités et de la négociation du prix du cyclomoteur.

Promesse de vente terrains rue de Lorraine

(C.M. du 25.10. 2004)

Après examen de la demande formulée par M. et Mme Fabrice BECKER pour la réalisation d'un ensemble immobilier de 4 bâtiments de 10 logements, chacun destiné à la vente, les terrains rue de Lorraine, cadastrés : section 11, parcelles n° 116-118-119 et 120, environ 65 ares lui seront cédés au prix de 4500 euros l'are

ACHAT

Achat du terrain à côté de la Mairie

(C.M. du 6 décembre 2004)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir la parcelle de terrain cadastré section 1, parcelle 28, au lieu dit «village» d'une contenance de 15.82 ares, appartenant à Madame Marthe ROBINET et consorts, domiciliée 22, rue de Porcellette à Ham-sous-Varsberg, au prix total de 50 000 euros. Les frais de notaire étant à la charge de la commune.

ASSURANCES

Acceptation de règlement d'un sinistre

(C.M. du 11 octobre 2004)

Le Conseil Municipal accepte de la CIADE un chèque de 401.94 euros en règlement du sinistre bris de glace survenu le 17.08.2004 à l'Ecole maternelle du centre.

URBANISME

Demande de modification du règlement d'urbanisme du Lotissement du Château (C.M. du 14 juin 2004)

Afin de pouvoir autoriser des déclarations de travaux, il s'avère nécessaire d'abroger le règlement du lotissement du Château et de le remplacer par le R.N.U. "Règlement National d'Urbanisme". Après obtention des différents accords le Conseil Municipal adopte la modification telle que présentée.

Demande de modification du règlement d'urbanisme du lotissement «Hoff» (C.M. du 7 décembre 2004)

Suite à l'accord des deux tiers des propriétaires possédant ensemble les trois quarts de la surface et après avis favorable de la commission d'urbanisme réunie le 3 avril 2004 autorisant l'abrogation du règlement du lotissement Hoff, le Maire propose d'abroger ledit règlement et de le remplacer par le Règlement National d'Urbanisme.

Cette demande de modification sera instruite par les services de l'Etat via la subdivision de la Direction Départementale de l'Équipement de Boulay.

Retrait de l'option "voirie et dératissage" SIVOM-RD (C.M. du 19 janvier 2004)

Le Conseil Municipal approuve la délibération du comité syndical du SIVOM-VRD de Boulay-Bouzonville autorisant les communes de DALEM, HEINING-lès-BOUZONVILLE et HESTROFF à se retirer de la compétence "VOIRIE" et la commune de VOELFLING-lès-BOUZONVILLE à se retirer de la compétence "DERATISATION", ceci à compter de 2004.

Implantation de la future station d'épuration du S.I.A.S.B. (C.M. du 31 août 2004)

Le projet d'implantation de la future station d'épuration du S.I.A.S.B. a été présenté au Conseil Municipal par le chargé de mission auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Sud de la Bisten.

Place du 27 novembre 1944 (C.M. du 25.10.04)

Pour la commémoration du 60^e anniversaire de la libération de Ham, le C.M décide de donner le nom de « Place du 27 novembre 1944 » à l'espace situé près de l'école Anne-Frank.

SECURITE

Contrat de vérification annuelle des équipements sportifs et aires de jeux

(C.M. du 23 février 2004)

Le contrat de trois ans de la société "BUREAU VERITAS" de Metz concernant la vérification annuelle des équipements sportifs et aires de jeux est accepté, ceci à compter du 13 novembre 2003.

CULTURE

Harmonie du Warndt et transfert de l'Ecole de Musique de Creutzwald à la C.C.W.

(C.M. du 29 mars 2004)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'accueil de l'Harmonie du Warndt et au transfert de l'école de musique à la Communauté de Communes du Warndt.



OBJECTIF COIFFURE

Femmes - Hommes - Enfants

15, rue de la gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 10 36

Du mardi au vendredi 8 h 30 à 12 h 00 14 h 00 à 18 h 30	Samedi 8 h 30 à 17 h 00
---	----------------------------

TAXI KIN Serge

Transport de Malades

23, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

57150 CREUTZWALD

Tél. 03 87 93 00 41
Port. 06 07 64 61 25

Votre maison de confiance depuis plus de 75 années...

NICOLA Sàrl

*Chaussures - Textiles
Lingerie - Layettes - Mercerie*

Une sélection et un choix d'articles de qualité dans les meilleures marques

23, rue Principale – HAM-SOUS-VARSBERG-Centre
Tél. 03 87 93 02 05

- Parking réservé à la clientèle -

FAÇADES

LORRAINE

*Peinture Intérieur-Extérieur
Pose et vente de bardage*

108, route de Creutzwald - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
tél. 03 87 90 15 06 - fax 03 87 93 77 18

La Communauté de Communes du Warndt Rapport 2003

Le conseil de la C.C.W. s'est réuni les 13 février, 26 mars, 22 mai et 3 juillet, le 28 octobre et le 17 décembre 2003.

I. ELECTION

Monsieur Yves TONNELIER remplace Madame Catherine RESLINGER comme délégué suppléant de la commune de Guerting au sein du conseil de la Communauté de Communes du Warndt.

Monsieur DONADEL, membre titulaire du SIASB, pour des raisons professionnelles, a donné sa démission. Il est remplacé par Monsieur Raymond SIKORSKI, monsieur Michel NIMESKERN est élu délégué suppléant du SIASB en remplacement de Monsieur SIKORSKI.

La C.C.W. a souscrit, pour un montant de 2 522 € par an, une assurance protection juridique incluant la protection juridique personnelle des membres du Conseil de la C.C.W.

II. AFFAIRES FINANCIERES

Compte administratif 2003 :

Budget général :

• Section fonctionnement :

Dépenses :	4 260 778.53 Euros
Recettes :	4 682 244.70 Euros

• Section investissement :

Dépenses :	776 270.73 Euros
Recettes :	1 029 738.96 Euros

Budget assainissement :

• Section fonctionnement :

Dépenses :	857 969.73 Euros
Recettes :	1 097 497.86 Euros

• Section investissement :

Dépenses :	883 495.96 Euros
Recettes :	1 499 602.35 Euros

Le taux des quatre taxes :

0.829 % pour la taxe d'habitation

0.998 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

3.66 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

7.31 % pour la taxe professionnelle unique

Le conseil de la C.C.W. a accordé des fonds de concours de 61 000 € à la commune de Ham-sous-Varsberg

III. STADE NAUTIQUE

Activité en 2003 :

98 359 entrées ont été enregistrées en 2003, se décomposant comme suit :

- entrées payantes :	65 621
- entrées gratuites pour les scolaires :	18 625
- entrées d'associations :	14 113

IV. ENVIRONNEMENT ORDURES MENAGERES

Une nouvelle benne à ordures ménagères a été livrée le 24 septembre 2003. Le Conseil de la C.C.W. a attribué dans la séance du 28.10.2003, les lots relatifs à l'acquisition de deux bennes à ordures et d'une balayeuse qui seront livrées en 2004 pour un montant global de 410 084.48 €.

V. CHANTIER D'INSERTION

Le chantier d'insertion prévu du 01.04.2003 au 31.03.2004 a fait l'objet d'un bilan intermédiaire, il a bénéficié à 14 Rmistes et à 6 jeunes. Des progrès sensibles du public ont été relevés et les travaux ont été effectués en concertation avec les élus.

VI. BIBLIOTHÈQUE

Activités de la bibliothèque en 2003 :

- Nombre de livres : 28 632
dont : 14 842 livres enfants
13 795 livres adultes

- Nombre de livres achetés : 665
dont : 398 livres enfants
267 livres adultes

- Prêts individuels : 35 900
dont : 4 900 pour les 4 autres communes de la C.C.W.

- Personnes inscrites pour des prêts individuels ayant emprunté au moins 1 livre : 2 117
dont : 765 jeunes de moins de 14 ans
1 352 adultes de plus de 14 ans

VII. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil de la C.C.W. a autorisé le Président à signer avec le Département de la Moselle, la convention relative à l'AMICAPE (Aide Mosellane à l'Investissement des Commerçants Artisans et Petites Entreprises) ; cette convention permet aux entreprises des 5 communes membres de déposer leur demande d'aide du Conseil Général dans les services de la Communauté de Communes du Warndt.

Animation estivale



Dans le cadre des animations estivales, les bénévoles ont organisé une marche topographique avec les enfants de Ham, de Varsberg et de Bisten.



Animation estivale badmington



Pour les enfants c'est toujours un plaisir de nager, plonger ou tout simplement barboter dans la piscine. (R.L.)



Animation estivale tennis



Le groupe de danse moderne. (R.L.)



Le football a toujours la cote chez les jeunes. (R.L.)



Atelier pratique avec le club country "Line Dance".



Grâce à l'animation estivale les enfants apprennent l'art du judo. (R.L.)

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Cette année encore, les communes de Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg et Bisten-en-Lorraine avec l'ASBH ont proposé aux enfants de 6 à 12 ans un centre de loisirs sans hébergement qui a fonctionné à la salle socio-culturelle de Ham-sous-Varsberg, du 19 juillet au 24 août. Les municipalités concernées ont signé une convention avec l'Action Sociale du Bassin Houiller. Les enfants encadrés par le directeur du séjour, Gilles Dijoux, ainsi que de trois animateurs diplômés ont participé à diverses activités manuelles, sportives, artisanales, jeux collectifs, sorties à la journée. Les thèmes retenus étaient: la faune sauvage, pêche et nature, sport et sensations, artisans du monde et les merveilles de la ferme.



Durant les vacances d'été les enfants de Ham-sous-Varsberg, Bisten-en-Lorraine, Varsberg et Guerting peuvent profiter de cinq semaines d'animation, de détente, de loisirs et de découvertes grâce au centre de loisirs sans hébergement.

Les enfants ont créé un décor de circonstance pour présenter les animaux de la forêt. (R.L.)



Les maires des communes concernées ont signé la convention en présence de Jean-Marc de l'ASBH. (R.L.)

Boulangerie - Epicerie
WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 06 59

Sté Jean EMOND
turbofioul



57550 FALCK - Tél. 03 87 93 18 23

AMBULANCES - TAXIS THIERRY



103 route de Creutzwald
57880 HAM S/S VARSBERG

3, RUE DE LA GARE
57150 CREUTZWALD

VANI Roland

menuiserie
ébénisterie
agencements

BOIS - P.V.C. - ALU

Portes - Fenêtres - Escalier - Placard - Cuisine

VITRERIE - TOURNAGE - SCIAGE - NEGOCE DE BOIS

Fabrication artisanale sur mesure

24-25 rue de Boulay
57880 HAM SOUS VARSBERG

tél. 03.87.93.06.06
fax. 03.87.93.30.35

Maison fondée par André Vani en 1959

La Baguette d'Amour
Yves Freytag
Ludovic Schibler

Salon de Thé

Boulangerie Pâtisserie



27, rue Poincaré - ST AVOLD - Tél. 03 87 92 18 19

9, rue de l'Eglise - CREUTZWALD - Tél. 03 87 90 16 27

10, rue de Ham - HAM-SOUS-VARSBERG - Tél. 03 87 29 87 02

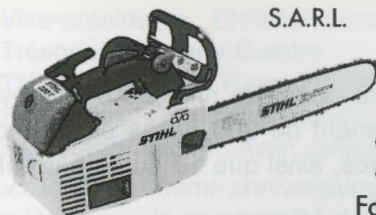
86, rue de Nationale - 57000 FORBACH - Tél. 03 87 85 10 71

20, rue de Principale - 57880 VARSBERG - Tél. 03 87 81 62 36

Matériels espaces verts
Pêche - Jardinerie

Ets Erwin Bourg

S.A.R.L.



65 et 68,
rue de Carling

57490 L'HOPITAL

☎ 03 87 93 55 40

☎ 03 87 90 12 27

Fax 03 87 82 20 53

Location de matériel + S.A.V.



Ets ROBIN Sàrl

Roland Robin

gérant

Chauffage - Sanitaire

Climatisation - Piscine

Tél. 03 87 93 11 63

10, rue de la Chapelle

Fax 03 87 93 54 50

57880 VARSBERG

Port. 06 84 95 76 81

Site : perso.wanadoo.fr/Roland.Robin/ ■ e-mail : chauffage.ROBIN@wanadoo.fr

Nouveau
dans votre magasin

Tirage Photo en 1^h
de vos images numériques

86, rue de la gare 57150 Creutzwald (face piscine)

☎ 03 87 93 22 02 Fax: 03 87 93 21 86

e-mail: photo-tourscher@wanadoo.fr

Service & Qualité "Plus" pour vos images

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1^{er} choix - Charcuterie fine

BECKER Jean-Claude

4, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 15 62

Vie scolaire

Année scolaire 2004-2005

EFFECTIFS STABLES : 247 élèves accueillis de la maternelle au primaire.

Ecole des genêts :

81 élèves répartis en 4 classes

Directeur : M. Norbert FREYTAG,

M. Olivier SCHMIDT - M. Patrice DOURSTER

Mlle Marie-Pierre DECOMPTE

Maternelle genêts :

48 enfants répartis en 2 classes

Directrice : Mme Catherine HINZELIN

Mme Magalie JAGER

Mme Valérie GETREY

Maternelle du centre :

44 enfants répartis en 2 classes

Directrice : Mme Martine BOUR

Mme Audrey ARGISSON

Aide-maternelles : Mme Christiane MICHELE

Mme Nadia ALBRECHT (temps partiel)

Collège Bergpfad :

421 élèves répartis en 17 classes

Principal : M. Jean-Paul BOTTERO

Principal-adjoint : Mme Marie-Christine KURASIAK

Gestionnaire : Mme Jacqueline PALLUT

Secrétaire : Mme Liliane MICHEL

35 Professeurs

Ecole Anne Frank :

74 élèves répartis en 4 classes

(Ouverture d'une quatrième classe en septembre)

Directrice : Mme Laurence BOUTRON

Mlle Mirjana MILOSEVIC

M. Jean-Claude RICHTER - Sébastien KRENTZ



Cérémonie du 11 novembre 2004 avec les écoles



■ La commune octroie à chaque classe du primaire une subvention annuelle de fonctionnement de 305 euros et à chaque classe de maternelle 427 euros, ainsi que 10 euros par enfant pour les sorties pédagogiques.

■ Pour l'année scolaire 2003-2004, elle a dépensé pour le fonctionnement des écoles 8 697,16 euros, soit 34,51 euros par élève.

■ Pour 2004-2005, elle a équipé l'école Anne-Frank et la maternelle des Genêts de 2 nouveaux ordinateurs pour 3000 euros ; l'école maternelle du centre d'un réfrigérateur pour 229 euros et l'école maternelle des Genêts de 10 couchettes empilables pour 400 euros et d'un meubles à cases pour 350 euros.

■ Le Syndicat Intercommunal à Vocation Simple (S.I.V.O.S.) qui regroupe les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette, Varsberg, Guerting, Diesen et Bisten a octroyé une subvention de 4000 euros au collège pour l'achat de matériel multimedia. La remise a été faite en présence des membres du S.I.V.O.S., de M. le principal, des professeurs et des élèves lors d'une réception dans l'amphithéâtre du collège.

Vie des associations

LES AMIS DE LUSSAC

Création d'une section marche

L'association compte actuellement 106 membres et a décidé lors de sa dernière Assemblée Générale du 14.10.04 de créer en son sein une section Marche afin d'impulser une nouvelle dynamique. Les adhérents cotiseront 10 euros et feront partie intégrante de l'association.

La section est dirigée par M. Henri JAGER, vice-président de l'association.

Actuellement il invite tous les marcheurs les Mercredis à 14 H devant l'école Anne-Frank pour une sortie détente de 2 heures environ.

Avec ce nouvel objectif, l'association s'engage encore plus dans la vie communale. Elle participe également aux brioches de l'amitié, organisera sa traditionnelle soirée Moules-Frites le 22 janvier 2005, sa fête champêtre le dimanche 19 juin 2005 et accueillera ses amis de la ville soeur **Lussac-les-Châteaux** du 12 au 16 août 2005. Le comité s'affaire déjà activement à l'organisation de cette rencontre qui sera à nouveau un moment fort de l'amitié entre les deux communes.

L'association est ouverte à toutes les personnes qui désirent participer à la pérennisation des liens entre les deux communes de LUSSAC et HAM.

Composition du bureau :

- Président : Armand Gambs
- Vice-présidents : Christian Leroux et Henri Jager
- Trésorier : Josiane Gambs
- Trésorier-adjoint : Raymond Sikorski
- Secrétaire : Christiane Michèle
- Secrétaire-adjoint : Alain Jalladeau

A l'occasion du 60ème anniversaire de la libération de Ham-sous-Varsberg, la municipalité de Lussac-les-Châteaux et l'association des «Amis de Ham» ont participé à cette cérémonie par le dépôt, au monument aux morts, d'une gerbe de fleurs, symbole de l'amitié qui lie les deux communes depuis la fin de la dernière guerre.



SOCIETE DES MINEURS ET TRAVAILLEURS DE HAM



Ensdorf, le 29.05.03

Après le magnifique spectacle des "ENFANTS DU CHARBON", après les cérémonies et portes ouvertes du 23 au 30 avril 2004 au siège de La Houve, la page du métier de mineurs est définitivement tournée en France.

Il est indéniable que "les gueules noires" ont mérité cet honneur, après plus d'un siècle de labeur et de sacrifices. Notre société a commencé l'année par son assemblée générale statutoire le 16 janvier.

Elle a organisé le 16 mai une après midi récréative en remplacement de l'excursion qui a été malheureusement annulée faute d'amateurs, le 11 juillet une sortie pédestre qui a connu un franc succès et un banquet en l'honneur de sa patronne Sainte Barbe.

Elle a participé à la cérémonie du 8 mai, au 100ème anniversaire de la Société des Mineurs de Diesien, à la brioche de l'amitié organisée par la municipalité et à la cérémonie du 11 novembre.

Nos remerciements vont à la commune pour son aide financière et au crédit mutuel pour son aide en matériel ainsi qu'à tous nos membres actifs pour le travail fourni tout au long de l'année.

Malheureusement nous avons perdu un ami cher en la personne de Gérard Spitz, figure emblématique de notre société, membre du comité et porte drapeau depuis 16 ans. C'est avec plaisir que nous rencontrons de temps en temps notre doyen Ferdinand, 92 ans, et nous souhaitons un rapide rétablissement à tous nos membres malades.

Pour 2005 nous nous efforcerons de respecter notre programme voire même de l'améliorer. Il ne faut pas être défaitiste, joyeux Noël et bonne année à tous.

GLÜCK AUF.

FOOTBALL CLUB

Le football club de Ham s'apprête à fêter en 2005 son soixantième anniversaire officiel, les statuts ayant été déposés le 11 novembre 1945 au tribunal de Boulay.

Au cours de toutes ces années, durant une longue période, une seule équipe défendait les couleurs locales, mais à partir des années 70, sur l'insistance de Jean Szamburski, alors entraîneur des seniors, débuta une véritable politique de jeunes.

Sur ces bases, se développèrent les engagements de diverses équipes de jeunes, selon les catégories d'âge et, depuis quelques saisons, garçons et filles dès l'âge de 6 ans se retrouvent lors de rassemblements où l'initiation au football prévaut sur la compétition.

Les poussins et les benjamins sur la moitié d'un terrain, rencontrent en championnat et en coupe leurs homologues des clubs voisins lors de plateaux.

Pour cette saison 2004/2005, pas d'engagement pour les 13 ans, l'effectif étant trop restreint. Les 15 ans évoluent en championnat "Promotion".

Malgré l'ère de l'enfant roi, seule une discipline de groupe, imposée par l'encadrement de cette jeunesse sous la férule du responsable jeunes, Armand Ruhl, permet d'enregistrer des satisfactions tout à fait compatibles avec le sport de masse, non seulement au niveau des résultats mais encore et surtout au niveau de la tenue et du fair-play avec au tableau d'honneur, le carton bleu (distinction départementale):

- les 13 ans lors des saisons 2000/2001 - 2002/2003 - 2003/2004

- les 15 ans lors des saisons 2000/2001 - 2003/2004

Malheureusement, le nombre de dirigeants, entraîneurs, accompagnateurs est en chute libre et les responsables, Salva Fioretto et Jacky Dohr pour les benjamins

à 9, Armand Ruhl pour les benjamins à 7 et Fabien Robinet pour les 15 ans,

lancent un appel à de nouveaux bénévoles pour les épauler et encadrer les jeunes pousses du club.



FC Ham - les 15 ans

CLUB CANIN

En 2004, le club cynophile de Ham-sous-Varsberg a poursuivi son action et ses efforts surtout portés sur la formation.

Perrot Laurent a été reçu au diplôme de moniteur des disciplines incluant du mordant et Barro Alain a eu son diplôme d'éducateur canin.

La journée du chien a connu un franc succès. Nous remercions l'ensemble des bienfaiteurs et des participants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

L'association a eu la tristesse de perdre un de ses membres éminents, Ramon Jean Marc, éducateur, à l'âge de 35 ans.

Horaires des entraînements:

- mercredi à partir de 16 heures
- samedi à partir de 14 heures
- dimanche à partir de 9 heures 30.

Les responsables des entraînements:

Candice Louis - Cascio Angélique - Papst Michèle - Schmitt Roland - Perrot Laurent - Barro Alain - Jalovec Joseph

Pour tous renseignements s'adresser à:

Filler Jean Claude Président tel: 03 87 93 19 07 ou
au siège du club tel: 06 32 57 68 39.



APEV

L'association des parents d'élèves de Ham-sous-Varsberg, avec le concours des enseignants et des enfants, a organisé le premier marché de printemps des enfants dans la salle paroissiale. Ce fut un véritable succès. La salle n'a pas désempli durant toute l'après midi. Cela a permis aux mamans notamment de laisser courir leur imagination et de créer des objets originaux. Les enfants étaient également très motivés. Les nombreux visiteurs ont en effet pu admirer et acheter des objets de décoration de tables, de tuiles, d'assiettes, des mobiles, des bougeoirs, des napperons et des nids de Pâques. Tous ont estimé que ce marché des enfants méritait vraiment d'être visité. Le bénéfice sera partagé entre les différentes écoles.

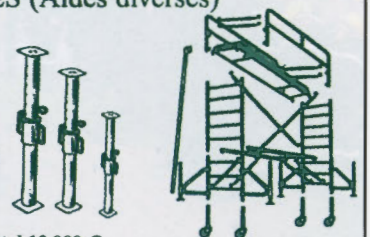
S^{té} Elio FABINI

LOCA VENTE

Location et Vente de matériel pour le Bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la Pharmacie)
57880 HAM / VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97

Sarl Capital 13 000 €



Calendrier

des manifestations

JANVIER

mercredi 12	AG Nanos	S
jeudi 13	AG société des mineurs	S
samedi 15	banquet club d'épargne Les Genets	S
samedi 22	soirée Amis de Lussac	S
samedi 29	soirée Tennis club	S

FEVRIER

samedi 5	soirée carnaval Football club	S
samedi 12	soirée APEHV	S
samedi 12	tournoi football jeunes	G
dimanche 13	tournoi football jeunes	G
samedi 19	tournoi football jeunes	G
dimanche 20	tournoi football jeunes	G

MARS

dimanche 9	APEHV exposition	S
dimanche 13	Nanos fête du printemps	S
dimanche 20	banquet club Joyeuses rencontres	P

AVRIL

samedi 16	soirée Judo club	S
jeudi 7	A.G. Crédit Mutuel	P

MAI

dimanche 8	UNP fête du 8 mai	P
samedi 14	tournoi football RCC	P
dimanche 15	tournoi football RCC	P

JUIN

dimanche 5	sortie pédestre club d'épargne Les Genets	P
mardi 14	USEP	S
dimanche 19	fête champêtre Amis de Lussac	M
samedi 25	raid Paras	P
dimanche 26	sortie pédestre club Les Fauchés	P

JUILLET

samedi 2	Américain Days club Line Dance Compagnie	P
dimanche 10	sortie pédestre société des mineurs	S
lundi 18 au samedi 30	Centre de Loisirs Sans Hébergement	S

AOUT

lundi 1 au vendredi 5	Centre de Loisirs Sans Hébergement	S
dimanche 14	challenge Crédit Mutuel Football club	S
vendredi 12 au mardi 16	accueil Lussac les Châteaux	S

SEPTEMBRE

jeudi 22	AG Tennis club - ASGH	S
dimanche 25	Nanos fête des vendanges	S

OCTOBRE

samedi 1	soirée St Michel UNP	S
jeudi 6	réunion des associations et clubs	S
jeudi 13	AG Amis de Lussac	S
samedi 15	soirée Amicale des Pompiers	S
mardi 18	AG Chœur d'Hommes	S
samedi 29	soirée club d'épargne Le Square	S

NOVEMBRE

samedi 5	AG chorale Sainte Cécile	P
dimanche 13	marché de Noël Joyeuses Rencontres	S
dimanche 20	fête familiale Nanos	S
lundi 21	AG Joyeuses Rencontres	S
jeudi 24	remise des diplômes maisons fleuries	S
samedi 26	soirée country Line Dance Compagnie	P
samedi 26	soirée Judo club	S
samedi 26	AG club d'épargne Les Fauchés	P

DECEMBRE

dimanche 4	banquet Ste Barbe société des Mineurs	S
mardi 6	USEP sport collectif collège	G
jeudi 8	USEP sport collectif collège	G
vendredi 8	USEP sport collectif collège	G
samedi 10	AG UNP	P
dimanche 11	fête des aînés	P
samedi 17	AG club d'épargne Les Fauchés	P
samedi 18	arbre de Noël RCC	S
vendredi 31	St Sylvestre Nanos	S

- M = Mairie
- G = gymnase
- S = salle socio-culturelle
- P = privé

Liste des associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Amicale "Les Amis de Lussac" Armand GAMBS	tel. 03 87 82 38 33
Amicale des Parents et Enseignants J-Paul BECKER	tel.03 87 82 47 36
Amicale des Sapeurs Pompiers Stéphane MUSKOVIC	tel. 03 87 04 21 50
Anciens Combattants François URBAYS	tel.03 87 93 57 77
Association Sportive du Gymnase de Ham Pierre MULLER	tel.03 87 93 76 43
Billard club Debussy Joseph BRUNETTI	tel.03 87 82 08 45
Chœur d'Hommes Maurice HAUTER	tel. 03 87 93 52 92
Chorale Ste Cécile Rémy WEISSE	tel. 03 87 93 52 42
Club Cynophile Jean Claude FILLER	tel.03 87 93 19 07
Club d'épargne "Les Fauchés" Jean Claude BOUR	tel. 03 87 93 58 24
Club d'épargne "Les Genêts" Roland BIETTE	tel. 03 87 93 44 04
Club d'épargne "le Square" Viviane LESECHE	tel.06 84 23 22 20

Club des Motards Edmond BETTINGER	tel.06 08 70 55 75
Football Club Roger FILLER	tel.03 87 93 60 65
Club des aînés "les Joyeuses Rencontres" Josée WYPART	tel.03 87 04 29 88
Judo Club René THOMAS	tel. 03 87 93 14 82
Line Dance Compagnie Danièle REPPERT	tel.03 87 82 59 51
Sapeurs Pompiers François AGOZZINO	tel.03 87 90 17 42
Slovene Nanos Joseph VELUSCEK	tel.03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs Gilbert GULDNER	tel. 03 87 93 71 95
Tennis Club Pierre MULLER	tel.03 87 93 76 43
U.S.E.P. Jean Claude DYLLONG	tel. 03 87 93 70 51
Union Nationale des Parachutistes Jean François FILLER	tel.03 87 82 25 79

Le siècle de la Houve

Houve vient du mot « hube », une ancienne mesure de surface qui valait environ 13 hectares. En fonction des propriétaires, on distinguait les houves seigneuriales, communales ou d'église. La forêt qui a donné son nom à la « Houve » appartenait aux moines bénédictins de Bouzonville, c'était donc une houve d'église.

Historique :

Les moines de l'abbaye de Wadgassen exploitaient les affleurements carbonifères depuis le XV^{ème} siècle. Pendant la révolution de 1789 des industriels s'approprient les exploitations minières. En 1804, un décret impérial met fin à ces partages anarchiques et crée la première concession d'Ostenbach. Après la défaite des armées napoléoniennes à Waterloo en 1815, le second traité de Paris fait perdre à la France le département de la Sarre avec ses mines. On va rechercher le charbon du côté français. En 1853, sous l'impulsion de l'ingénieur des mines Jacquot un sondage est réalisé près du chemin de Creutzwald à Lauterbach. Après avoir traversé plus de 110 m de grès, le sondage atteint à 213,63 m une couche de houille exploitable de 0,95 m d'épaisseur. La preuve est faite, notre sous-sol renferme également le précieux minerai. En 1856, à la suite d'autres reconnaissances fructueuses, la société « Compagnie houillère de Creutzwald - La Houve », demande une concession. L'empereur Napoléon III lui accorde, le 28 avril 1858, la concession de la Houve d'une superficie de 1 732 hectares. Elle s'étend sous les villages de Creutzwald, Merten, Guerting, Ham sous Varsberg et Porcelette. L'aventure commence.

Au siège 1 (Altschacht), le 1er avril 1895 est entrepris le fonçage du puits 1, ou puits Marie (dédié à la Vierge). En 1898 il est achevé à moins 160m.

En août 1899 est démarré, à 50 m de là, le fonçage du puits d'aération puits 2, ou puits Jules en l'honneur de Jules Schaller, fondateur de la société.

Pour améliorer les conditions d'exploitation, la société décide de l'aménagement d'un nouveau siège, le siège 2 (Neuschacht) de la Houve.

Avant la 1^{ère} guerre mondiale, la société ne se limitait pas à l'exploitation minière, elle produisait, d'abord pour son usage puis pour la distribution, de grosses quantités d'électricité, jusqu'à 10 000 Kilowatts.

Après la guerre, l'exploitation reprend notamment avec le fonçage du puits 4 entre 1923 et 1927 au siège 2, tout à côté du puits 3.

En 1931, après des difficultés techniques et financières la société amodie sa concession à la « Société Houillère

de Sarre et Moselle ». Le développement de l'exploitation nécessite un nouveau puits : le puits Barrois foncé de 1935 à 1938 (Stangenschacht) dans la forêt les Stangen. Puis vint la seconde guerre avec ses difficultés et la dégradation de l'outil.

En 1946 sont créées les Houillères du Bassin de Lorraine, une entreprise nationalisée. Il s'en est suivi un développement important du siège de la Houve. Le fonçage du puits De Vernejoul à Porcelette entre 1954 et 1958 permet de déplacer l'exploitation vers le sud.

En 1981, dans le champ sud au secteur 9, La Houve démarre en veine Albert la première taille de 3 m d'ouverture. De bons résultats sont obtenus mais notre village souffre de cette exploitation extensive.

Le site du puits de Vernejoul est équipé d'un nouveau lavoir et d'une nouvelle machine d'extraction en 1985. Des problèmes d'aération conduisent au fonçage du puits ouest, à Bisten en Lorraine, de 1987 à 1990.

En 1992 est mise en service la grosse haveuse « Electra ».

Avec la remontée des dernières tonnes de charbon du secteur 7, s'achèvera l'épopée du charbon lorrain et français.

La cérémonie du 23 avril 2004 a été l'ultime hommage de la population au travail et au courage de quelques générations de gueules noires...

Les Puits :

Puits	Commune	Fonçage	Profondeur	Diamètre	Arrêt	Démolition
Puits 1	Creutzwald	1895	503 m	3.65 à 4.45 m	1955	1988
Puits 2	Creutzwald	1900	387 m	3.65 à 4.45 m	1955	1967 - 88
Puits 3	Creutzwald	1908 / 14	536 m	5.30 à 5.50 m	2004	
Puits 4	Creutzwald	1923 / 27	552 m	5.8 à 6.00 m	2004	
Barrois	Creutzwald	1935	4.00 m	4.00 m	1986	1989
De Vernejoul	Porcelette	1954	570 m	6.50 m	2004	
Ouest	Bisten	1987	6.53 m	6.53 m	2004	

Les Champs :

Le gisement de la Houve est très peu pentu, c'est un gisement de plateaux. L'exploitation s'est développée dans trois champs nettement distincts et de caractéristiques différentes.

- Le champ traditionnel

C'est le premier champ exploité. Il s'étend dans la zone située à proximité de 3 sites les plus anciens, le siège I, le siège II, et le puits Barrois. Sa superficie couvre 35 km², il est situé sous les communes de Creutzwald,

Diesen, Guerting, Coume, Falck, Lauterbach. Ce sont env. 45 millions de tonnes de charbon qui sont extraites à partir de 18 veines entre 140 et 600m de profondeur.

- Le champ de Falck

Mis en exploitation en 1965, il est situé au nord de la Houve et a été exploité jusqu'en 1982. La taille la plus proche du siège II est à 4.5 km, la plus éloignée à 10 km. Il s'étend sur 20 km², sous les communes de Merten, Berviller, Villing, Rémering, Dalem et Tromborn. 16 millions de tonnes sont extraites de ce champ entre 1965 et 1982.

- Le champ sud :

Ce champ s'étend sur 40 km², sous les communes de Diesen, Porcellette, Ham, Varsberg, Guerting, Coume, Creutzwald, Bisten, Niedervisse et Boucheporn. L'exploitation est en activité de 1919 à 1953 puis de 1975 à 2004. C'est là, dans le secteur 7, qu'a été extraite la dernière tonne de charbon français..

Les veines de La Houve ont des noms d'origine variée : prénoms ou lettres de l'alphabet pour les unes, chiffres ou localités pour les autres.

- Des prénoms : Ils sont utilisés pour baptiser les premières veines exploitées

Marie : première veine exploitée à partir du puits Marie. Elle doit son nom au curé de Creutzwald qui a baptisé ce puits en hommage à la vierge Marie.

Jules : Cette appellation est retenue en hommage à Monsieur Jules Schaller, premier fondateur de la Société des Mines de La Houve. Jeanne correspondrait au prénom de Madame Schaller. Théodore, Henry, Albert, Pierre, Charles et François seraient les prénoms des enfants de M. Schaller, ou d'autres directeurs.

- Des lettres : Les veines rencontrées dans le secteur Barrois sont désignées par les lettres de l'alphabet de A à F.

- Des chiffres : Les veines 1 et 2 sont les premières veines de l'étagé Stéphanien rencontrées dans le même ordre dans le champ Sud entre les 2 guerres.

-Une veine de 60 cm d'épaisseur est désignée simplement "veine de 0,60".

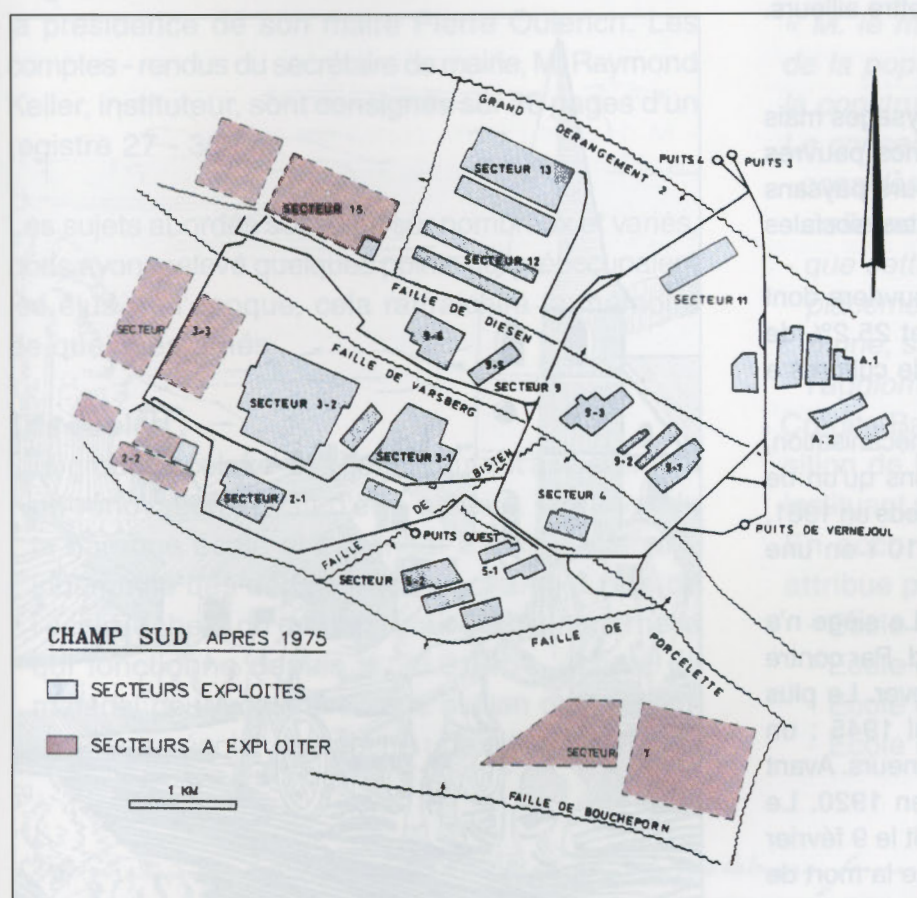
-Une localité: La veine Schwalbach doit son nom à une localité sarroise où elle affleure en surface.

Les terrils :

Les terrils sont constitués par les schistes provenant du lavage du charbon et par les terres de creusements au rocher. A raison de plusieurs centaines de milliers de tonnes par an, cela représente des quantités considérables, près de 45 millions de tonnes en un siècle.

Le terril du siège I est en service de 1898 à 1944. Après la seconde guerre mondiale une partie des matériaux est utilisée comme remblai. Aujourd'hui la nature reprend ses droits : la forêt couvre cette colline qui s'est fondue dans le Paysage.

Au siège II, on peut dénombrer 3 terrils qui finissent par se rejoindre pour former une gigantesque montagne qui domine le siège de près de 100m ; sa forme a bien



C'est l'exploitation du secteur 9, que l'on peut relever sur la carte ci-dessous, qui a été la cause des dégâts miniers très importants dans notre village au printemps 1982. Dans la rue de Guerting, une cinquantaine de maisons ont été endommagées et 7 évacuées.

Les Veines :

Vingt et une veines de charbon sont exploitées dans l'ensemble des différents champs. Les difficultés rencontrées dans certaines de ces veines sont telles qu'elles doivent être rapidement abandonnées ; d'autres par contre telles que Théodore, Albert, Marie ont permis à la Houve de devenir centenaire.



évolué depuis le cône parfait des années 1950.

A l'intérieur du terril les températures sont élevées suite à une lente combustion des résidus charbonneux, cela produit des effets insolites :

- Les sources qui ne gèlent jamais, même au plus fort de l'hiver ;
- Des espèces de champignons inconnus dans la région ;
- Les schistes noirs ou gris d'argile sont « cuits » et deviennent rouges. Ces schistes sont exploités et commercialisés pour la réalisation de terrains de sports, de pistes, d'allées...

Les terrils feront partie de notre paysage encore de longues années et symboliseront la vie minière comme les chevalements qui, eux par contre, sont condamnés à court terme. Ne soyons pas nostalgiques, les étangs sous le château, impasse des prés, derrière le stade, seront toujours là pour nous rappeler que les terrains ont baissé car on y a enlevé quelque chose pour le mettre ailleurs.

Le travail :

La révolution industrielle a marqué nos paysages mais également nos gens. Grâce au charbon, nos pauvres cultivateurs du Griess sont devenus mineurs paysans et ont eu, avec un travail acharné, des réussites sociales conséquentes.

En 1924 la Houve emploie plus de 5000 ouvriers dont 37.7% d'Allemands, 31.1% de Français et 25.2% de Polonais. Ce brassage de populations et de cultures a également fait de notre village ce qu'il est.

Tous ces travailleurs unis, avec l'aide de la mécanisation, ont battu de nombreux records. Ne retenons qu'un de ces records, celui qui s'est passé sous nos pieds en 1981, record du monde de production avec 9710 t en une journée en veine Albert au secteur 9-1.

Les mineurs ont payé parfois de leur vie. Le siège n'a pas connu de grandes catastrophes au fond. Par contre des accidents collectifs mortels sont à relever. Le plus important répertorié est celui du 10 avril 1945 : un éboulement est à l'origine de la mort de 4 mineurs. Avant guerre un échauffement fait 3 victimes en 1920. Le dernier accident collectif mortel s'est produit le 9 février 1982, un éboulement en veine Albert cause la mort de 2 personnes. Nous n'oublierons pas toutes les autres victimes isolées, comme par exemple ce mineur qui, à la sortie du poste, a été tué au coin de l'atelier par un bombardement du siège le 9 novembre 1944 : Victime de la mine ou de la guerre ?...

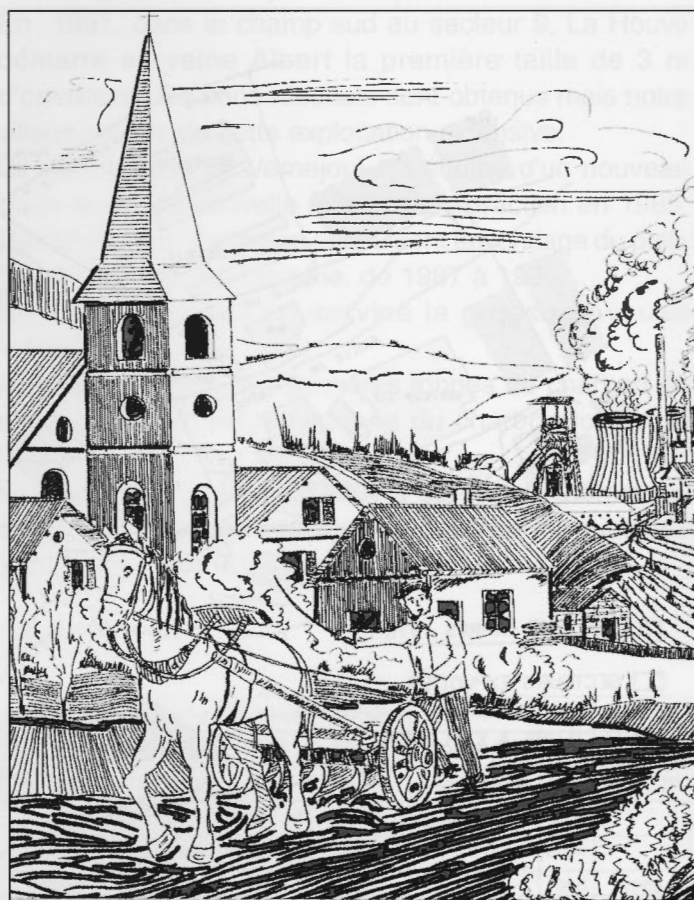
L'exploitation de la Houve a permis de nourrir bien des bouches, le petit tableau ci dessous nous le rappelle :

Année	1921	1930	1938	1950	1960	1968	1973	1984	1994	2004
Nombre d'ouvriers	3800	5712	3095	4731	2036	1502	1129	1808	1595	323

Pour loger tout ce monde, les houillères ont entrepris de vastes programmes immobiliers avec la construction de nombreuses cités, au siège I, Neuland, Maroc - Canada, cité de la gare, Beau-Site et Belle-Vue, Breckelberg, Houvergarten.

Lors du développement du siège II après la première guerre, des immeubles collectifs sont construits dont 89 logements à Ham-sous-Varsberg en 1925. Après la deuxième guerre, des chalets (baraques) sont construits et l'ensemble Maroc, Canada et Rue de Ham représente 524 logements.

L'exploitation de la Houve pendant un bon siècle a laissé des traces et restera gravée dans les mémoires et le paysage, le dessin ci-dessous peut symboliser les souvenirs.



Bibliographie :

- Il était une fois la Houve de JC Rohr,
- Site internet charbonnages de France, Les HBL et la mémoire
- De Marie à Albert, la vie de la Houve et de ses hommes à travers le siècle, 1995 Ouvrage collectif des HBL.
- Républicain Lorrain du 28 avril 1982.

Les anciennes délibérations du Conseil Municipal

Il y a 50 ans : 1954

Le conseil municipal constitué par : Albrecht Georges, Albrecht Auguste, Boutron Valentin, Faber Eugène, Fabick Edouard, Fischer Robert, Genevaux Amédée, Harter Pierre, Kieffer Auguste, Lozniewski Léon, Muller Joseph, Eulerich Pierre, Rosenberger Robert, Rosenberger Edouard, Schuff Emile, Spitz Auguste, Wenner Pierre, s'est réuni 17 fois sous la présidence de son maire Pierre Eulerich. Les comptes - rendus du secrétaire de mairie, M. Raymond Keller, instituteur, sont consignés sur 36 pages d'un registre 27 - 36 cm.

Les sujets abordés sont bien sûr nombreux et variés, nous avons relevé quelques points qui préoccupaient les élus de l'époque, cela rafraîchira la mémoire de quelques aînés.

Les écoles :

- Le groupe scolaire des genêts qui est actuellement en rénovation venait d'être achevé. On a vendu la baraque école et le hangar à bois y attenant, indemnisé des dégâts dans un champ à côté de l'école, acheté du matériel pour l'école maternelle qui fonctionne depuis le 20.9.1954, acheté du matériel pour construire «une station d'épuration» pour cette école, embauché une aide maternelle,

une femme de service pour le groupe scolaire, un chauffeur pour la chaudière .

- Le 01. 05. 1954 changement d'instituteur à la cité : M. Thil remplace M. Bauer parti au service militaire.
- A plusieurs reprises on a délibéré sur la création d'une deuxième classe pour l'école de garçons du centre.

- Il est également question de construire une école maternelle au centre :

« M. le maire se fait l'interprète des doléances de la population de Ham - village qui demande la construction d'une école maternelle .

Le conseil, ouï l'exposé du Maire

- considère que la construction d'une école maternelle serait de première urgence,

- que cette école pourrait être construite à l'emplacement d'un immeuble appartenant à la commune, sis 50 rue principale, donc au centre de l'agglomération. »

- Crédits Barangé : des fonds sont mis à la disposition de la commune selon la loi du 28.9.1951 instituant une allocation pour les écoles primaires. En accord avec le personnel enseignant, on attribue pour l'achat de matériel divers :

- | | |
|---------------------------------|----------|
| - Ecole de garçons Ham centre : | 43 690 F |
| - Ecole de filles Ham centre : | 42 064 F |
| - Ecole de filles Ham cité : | 62 026 F |
| - Ecole de garçons Ham cité : | 70 558 F |

Monsieur le Maire se fait l'interprète des doléances formulées par le personnel enseignant et la population au sujet de l'état de délabrement de la baraque abritant la deuxième classe de garçons de Ham Centre. En effet malgré de nombreux travaux de réparation et de soutènement, cette baraque s'effrite continuellement et en dehors des conditions précaires d'hygiène, de confort et de salubrité, risque de constituer un danger pour le élève qui l'occupent.

Il rappelle au Conseil le projet déjà existant de transformer la grange des bâtiments de la Mairie Ecole de Garçons en une salle de classe et lui soumet un avant projet de transformation de ce bâtiment établi par M. Fagnon, architecte à Metz.

- Décisions relatives à la distribution de sucre et de lait qui aura lieu dans les écoles pour les enfants de 6 à 11 ans et ceci à partir de janvier 1955.

Les aides diverses :

Le conseil municipal attribuait des aides :

- Avis sur l'assistance médicale gratuite et l'attribution de la carte d'invalidité.
- Avis sur les demandes d'allocations militaires et délégation familiale
- Livres de prix pour les candidats ayant réussi le CEPE
- Subvention aux sinistrés d'Orléanville.
- Subvention aux victimes d'accidents mortels dans les mines.
- Subventions aux associations , 14 000 F au total pour les sociétés des mineurs de Ham centre et cité , C O Ham sous Varsberg, Amicale des sapeurs pompiers, société des aviculteurs de Ham cité, société théâtrale « l'Etoile », anciens combattants.

Marché d'approvisionnement :

Se faisant l'interprète des requêtes des habitants de Ham village et de Ham cité, M. le maire expose au CM le vœu des habitants de la commune qui désireraient voir fonctionner des marchés d'approvisionnement dans la localité. Cela éviterait des déplacements onéreux et peu commodes pour la population.

Le conseil municipal, considérant que :

- l'établissement de marché d'approvisionnement rendrait de grands services à la population de la commune.
- que la commune, située dans la zone minière est en plein développement et ne doit plus être tributaire des marchés des villes environnantes.
- que l'établissement de ces marchés créerait des ressources financières appréciables pour subvenir aux dépenses ordinaires de la commune.

Décide d'établir les marchés d'approvisionnement aux dates et endroits suivants :

- Ham cité : rue de Ham les jours d'acompte et de paie de solde des mineurs
- Ham village : rue de l'Eglise, le premier mercredi de chaque mois.

En fait, il n'y a que les marchés du centre qui se sont tenus le 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Syndicat intercommunal de la voirie :

Monsieur le Maire donne connaissance au CM de la lettre de M. le Sous Préfet de Boulay du 20 mars

1954, donnant des précisions sur les avantages administratifs et financiers que représenterait un Syndicat Intercommunal de la Voirie de la subdivision de Boulay.

Après exposé et délibération le CM accepte le principe d'adhésion au syndicat, aussitôt qu'il sera constitué.

L'adhésion définitive est faite par la délibération du 27 juin 1954.

Dépenses diverses :

- Réparation des caniveaux du chemin de Guerting pour 419 256 F
- Réfection des chemins du cimetière en Macadam par les Ponts et Chaussées de Boulay
- Réparation de l'horloge pour 13 333 F
- Achat d'une garniture pour le corbillard 11 764 F
- Achats de couronnes pour les décès du Capitaine Harter Joseph, enfant de la commune, et de M. Harter Pierre, conseiller municipal.
- Indemnité de 5000 F annuel pour la sonnerie civile des cloches.

Divers :

- Le conseil municipal décide de fixer la fête patronale au 1^{er} dimanche de septembre de chaque année.
- Le conseil décide de donner le nom de Rue Abbé Cavélius au chemin de Riveling, le nom du 11 Novembre au chemin des corbeaux, le nom de rue de la victoire à la rue de Diesen (Diesen - Creutzwald) à cause de la double dénomination car la route de Ham à Diesen est dénommée elle aussi rue de Diesen.

En fait cette délibération n' a pas été suivie d'effet car seule la route Creutzwald - Diesen a été nommée Rue Abbé Cavélius.

Quelques événements de 1954 :

- Début du fonçage du puits De Vernejoul
- Accord France / RFA sur la Sarre
- Investiture de Pierre Mendès France
- 10^{ème} anniversaire de la libération
- Début de la guerre d'Algérie
- 1 ère Cocotte minute SEB
- 1ère centrale nucléaire
- Appel de l'Abbé Pierre

60^{ème} anniversaire

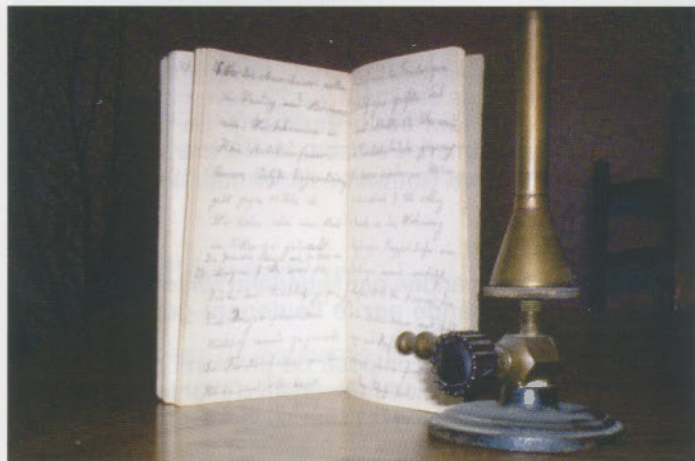
de la libération

Une page pour rappeler aux jeunes générations que beaucoup d'autres jeunes ont souffert et parfois laissé leur vie pour notre liberté ; il n'y a pas si longtemps ...

Nous avons déjà parlé de la libération il y a dix ans, dans le bulletin municipal de 1994 à l'occasion du cinquantenaire.

En 2004 est inaugurée la « Place du 27 Novembre 1944 » à proximité de l'école Anne Frank, jeune fille également victime de ce deuxième conflit mondial.

Pour se reporter dans le contexte de l'époque, nous vous livrons intégralement les notes d'un Hamois de la rue de l'église : Pierre SPITZ, mineur, né le 03 02 1900 et décédé le 11 02 1983. Son carnet nous a été très aimablement prêté par sa fille Marie Schuff.



Ci-dessous la traduction de quelques pages de son carnet de notes

Samedi 25 Novembre 1944 :

Le front serait à Boulay pour passer à Bouzonville vers Sarrelouis.

Dimanche 26 Novembre 1944 :

Les américains seraient à Denting et Niedervisse. Notre « cantonnement » redémarre vers 10 heures. Nous avons déjà passé une nuit dans les caves. Les obus explosent « Auf der Holt » (Rue de Guerting).

Lundi 27 Novembre 1944 :

Le pont près du cimetière a été dynamité. Un fossé anti-char près du cimetière a été creusé. Tous les vitraux de l'église sont cassés. Au village, la majorité des vitres donnant vers le cimetière sont cassées. La nuit, vers 12h00 (minuit), le pont du chemin de fer a également été détruit. Nous étions à nouveau dans les caves quand, hier soir vers 7h00, un obus est tombé sur la maison Ripplinger dans la rue de la chapelle. Ripplinger a été blessé. Le 27 novembre au matin, vers 11h30, les premiers américains arrivent au village, chars et infanterie. Ils ont été accueillis dans l'allégresse. Ils se retirent, sans un coup de fusil, pour revenir entre 3 et 4 heures avec des chars pour aller dans la direction de Creutzwald. Nous subissons des tirs de mitrailleuses. Le soir 180 hommes arrivent au village pour récupérer les armes. Deux maisons de la rue des jardins ont été endommagées par des tirs d'artillerie. Hier à Guerting des tirs d'artillerie ont provoqué la mort de 10 personnes. Nous allons sûrement de nouveau passer une nuit dans les caves. De nombreux jeunes qui étaient cachés sont réapparus.

Mardi 28 Novembre 1944 :

Nous avons passé la nuit dans les caves. J'étais ce matin à la Houve. Les allemands ont fait sauter le château d'eau, c'est pour cela qu'aucun compresseur ne peut tourner. Le pont du chemin de fer près de Creutzwald a été détruit. Dans l'après

25. Nov. Die Amerikaner sollen in Denting und Niedervisse sein. Wir bekommen in Ham Artilleriefeuer. Unsere letzte Eingastierung geht gegen 10 Uhr ab. Wir haben schon eine Kette im Keller zu gebracht. Die Granaten schlagen auf den Hof ein. 27. Morgens 7 Uhr wird die Brücke am Kirchhof gesprengt. Eine Panzer sperre am Kirchhof wurde gemacht. Die Fensterscheiben an der Kirche sind alle kaputt.

Im Dorf sind die Fenster zum Kirchhof zum größten Teil kaputt. Nachts 12 Uhr wurde die Eisenbahnbrücke gesprengt. Wir waren wieder im Keller. Gestern abend 7 Uhr schlug 1 Granate in die Wohnung Ripplinger, Kappelschafe ein. Ripplinger wurde verletzt. 27. Morgens 11 30 Uhr kommen die ersten Amerikaner mit Fahrzeugen und Infanterie ins Dorf und wurden froh aufgenommen. Kein Schutz mehr.

Die zogen sich wieder zurück. Abends zwischen 3 14 Uhr kommen sie erneut und gehen mit einem Panzer vor gegen Creutzwald. Wir bekommen Beschuss mit Kartätschen. Abends kommen 180 Mann ins Dorf. Waffen müssen abgeliefert werden. Bei dem Art. Bombenschuss wurde im Beckerspohl 2 Häuser beschädigt. Gestern wurden in Guertingen bei Artilleriebeschuss 10 Personen getötet.

midi, Ham a subi des tirs d'artillerie. Entre 1 et 2 heures, les premiers américains arrivent à la mine. Quelques maisons de la rue de la gare sont touchées.

Mercredi 29 Novembre 1944 :

La nuit s'est bien passée. Auf der Holt il y a des cantonnements, il y a quelques noirs parmi eux. Je retourne à la mine, il y a du monde dans les galeries et il en arrive de plus en plus. Hier, la « colonie », a subi de nombreux impacts, un soldat allemand y a tué un américain et blessé un deuxième, il a été fait prisonnier. Je suis reparti de la mine vers 1h. Le soir, il y a à nouveau eu des tirs d'artillerie. Aujourd'hui ils ont arrêté une femme à la cité car elle a tiré sur des américains. Lors du nettoyage du bois de Porcellette, 200 allemands auraient été faits prisonniers. La forêt du château, ainsi que celle de la Houve, ont également été nettoyées. A partir de 5h du soir plus personne ne doit être dans les rues. Nous ne dormons plus dans les caves.

Jeudi 30 Novembre 1944 :

Le village est bouclé. Personne n'a le droit de sortir et d'aller vers la « colonie » ou vers Creutzwald, par contre tout le monde peut rentrer. Dans l'après midi, il arrive des réfugiés de la « colonie ». Les gens du village commencent à s'agiter, quelques uns se retirent vers Guerting et Varsberg. Vers 5h, arrive l'ordre de dégager les routes. Tout le monde dans les maisons ! Du coup, fini l'exode ! Du côté de Hargarten on entend rouler et tirer les chars. Dans la rue de la gare sont posées des mines. Les jeunes qui étaient cachés se retirent.

Vendredi 1er Décembre 1944 :

La nuit a été relativement calme. Dans la forêt de la Houve on entend des chars et des tirs de fusils mitrailleurs. Les garçons qui sont partis hier sont revenus. Le matin des colonnes d'américains, distantes de 8 à 10m les uns des autres, traversent le village et prennent position. Des chars arrivent, des mitrailleuses prennent position, un canon est installé à la Wolfinkul. (En bas de la rue de l'église). On entend tirer des chars et des mitrailleuses. L'artillerie américaine commence à tirer vers midi. Les allemands tirent avec des « Schrapnell » (Obus à balles). Le village est atteint. Dans notre maison, nous recevons le cantonnement de 7 hommes. Ils distribuent des cigarettes et du chocolat. Le soir nous sommes ensemble et buvons la bière qu'ils ont ramenée et les voisins sont là comme les soirs précédents.

Samedi 2 Décembre 1944 :

La nuit s'est bien passée. En fin de matinée, le village se remplit de militaires. On trouve de tout, chars, artillerie lourde et légère ; De très nombreux avions nous survolent. Dans la « Langwiese » (Rue de Boulay), derrière les maisons, 3 canons ont tiré dans l'après midi en direction de la Sarre. Au « Gräschen » (rue de Diesen), il y avait également des canons. L'après midi j'ai voulu retourner à la mine mais je n'ai pu passer. On nous annonce qu'il est interdit de quitter le village.

Dimanche 3 Décembre 1944 :

La nuit s'est bien passée. Aujourd'hui dimanche, il y a une messe basse à 8h et 10h. Avant midi, notre cantonnement s'en va vers la cité Maroc. Quand l'artillerie de la Langwiese et du Graesgen envoie des salves vers la Sarre, les maisons tremblent. A 11h je retourne à la mine et j'arrive à passer, le puits 1 est libéré. Les gens sont toujours dans les abris, la « colonie » a subi pas mal d'impacts, les gens qui s'étaient réfugiés au village retournent chez eux. Les maisons du village arborent le drapeau tricolore, bleu blanc rouge avec la croix de Lorraine. Dans l'après midi, deux avions atterrissent rue de Diesen au lieu dit « Hard ». C'est une journée pluvieuse.

Lundi 4 Décembre 1944 :

Pluie, comme hier après midi. A la mine les gens sortent des galeries et rares sont ceux qui y restent. L'artillerie de la Langwiese et du Graesgen se retire. Creutzwald serait libéré jusqu'au Neudorf. L'artillerie allemande tire jusqu'à Ham avec des impacts près du Blockhaus, rue de la gare et au Wolfinkul.

Mardi 5 Décembre 1944 :

L'artillerie lourde se retire dans l'après midi. Huit avions atterrissent devant la « Hard ». Le maire et l'ancien conseil municipal reprennent leur fonction. Ham sort de la zone combat.

Mercredi 6 Décembre 1944 :

C'est la Saint Nicolas. Tout reprend doucement son cours normal...

Mais ce n'est pas fini...

Et maintenant quelques lignes dans un contexte plus général :

Le vendredi 1er septembre 1939 par un après-midi ensoleillé, tombe l'ordre d'évacuation. C'est le début des hostilités. Ham sous Varsberg se situant dans la zone Rouge, entre la frontière et la ligne Maginot, les habitants sont acheminés vers Lussac les Châteaux dans la Vienne.

L'offensive allemande aura lieu en mai 1940. En juin la France est occupée et signe une convention d'armistice. Plus rien ne retient nos parents dans la Vienne et c'est le retour au pays fin août 1940. Commence une longue période d'occupation, de nazification et de germanisation.

En août 1775, le marquis de La Fayette, âgé de 18 ans, en garnison à Metz, décide de partir avec ses troupes pour libérer l'Amérique sous le joug de l'occupation anglaise, il participa à la victoire finale de Yorktown. En 1917, les américains ont déjà dit sur sa tombe : « La Fayette, nous voici ! ». En 1944, ce sont à nouveau les américains qui sont revenus verser leur sang pour notre liberté.

Le 06 juin 1944 les alliés débarquent en Normandie

Le 25 août 1944 Paris est libéré. Le 22 novembre 1944 Metz. Le 27 novembre Ham sous Varsberg. Le 04 décembre Creutzwald. Le 14 mars Forbach. Le 16 mars Bitche, deux mois seulement avant l'armistice du 08 mai 1945 et la fin de la guerre.

Nos libérateurs :

III^{ème} US Army commandée par le général Patton.

XX^{ème} Corps commandé par le lieutenant-général Walker Walton H.

Le vingtième corps est composé de divisions de reconnaissance, de blindés, d'artillerie et surtout d'infanterie et spécialement de la 95^{ème} Infantry Division sous les ordres du major général Harry L. Twaddle.

Cette division est constituée de 14 253 Hommes et 2012 véhicules.

Relevons tout particulièrement les 3 régiments d'infanterie de 3 118 hommes chacun, le 377^{ème}, le 378^{ème}, et le 379^{ème} RI.

C'est le 378^{ème} Infantry Regiment commandé par le colonel S.L. Metcalfe qui est venu nous libérer ce lundi 27 novembre 1944.

En fin de matinée, un groupe de reconnaissance est venu rue de Guerting. Dans l'après-midi le gros de la troupe arrive par Guerting et Varsberg. Ce jour là, il n'y a pas eu beaucoup de combats car les allemands s'étaient retirés vers la cité.

Le 27 novembre c'était l'allégresse, la joie de la liberté retrouvée, il n'en fut pas de même les jours suivants. Le village s'est trouvé sur la ligne de front jusqu'au lundi suivant, le 4 décembre, libération de Creutzwald.

Après Creutzwald, les troupes n'avaient pas terminé leur difficile mission.

Le mot de la fin est tiré du livre de Francis Rettgen 'La Bataille de Bitche'.

« A ceux qui voudraient mieux comprendre, nous conseillons d'aller rendre visite aux dizaines de milliers (10 450) de croix blanches qui se dressent dans un dernier alignement impeccable au cimetière américain, dans les verts vallons de Saint Avoild ».

N'oubliez jamais que grâce à eux, nous vivons en liberté depuis 60 ans.

Merci GI's

Infos diverses

Récupérateur de piles pour préserver notre environnement



Un récupérateur de piles usagées est installé sur le parking du cimetière par les soins de la municipalité et le concours de commerçants de Ham et des environs.

Station d'épuration

Après une phase de diagnostic des divers réseaux communaux suivie d'une phase d'étude et de conception, le SIASB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Sud Bisten) entame la phase de réalisation.

La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée au bureau BEREST de PHALSBURG.

Deux programmes tri-annuels ont ainsi été programmés.

Le premier contrat, 2004/2006, d'un montant de 7 890 000 €, vient d'être signé avec les partenaires financiers que sont l'Agence de Bassin Rhin Meuse, le Conseil Général et la DIREN.

Il concerne la construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale à HAM-SOUS-VARSBERG au lieu-dit Valdgen, le raccordement des communes de PORCELETTE, HAM-SOUS-VARSBERG et VARSBERG, la création de postes de refoulement sur le tracé des réseaux intercommunaux et deux bassins de pollution.

Le deuxième contrat comprendra le raccordement de DIESEN, GUERTING et BISTEN et la construction des postes de refoulement et des bassins de pollution nécessaires au bon acheminement

des eaux usées.

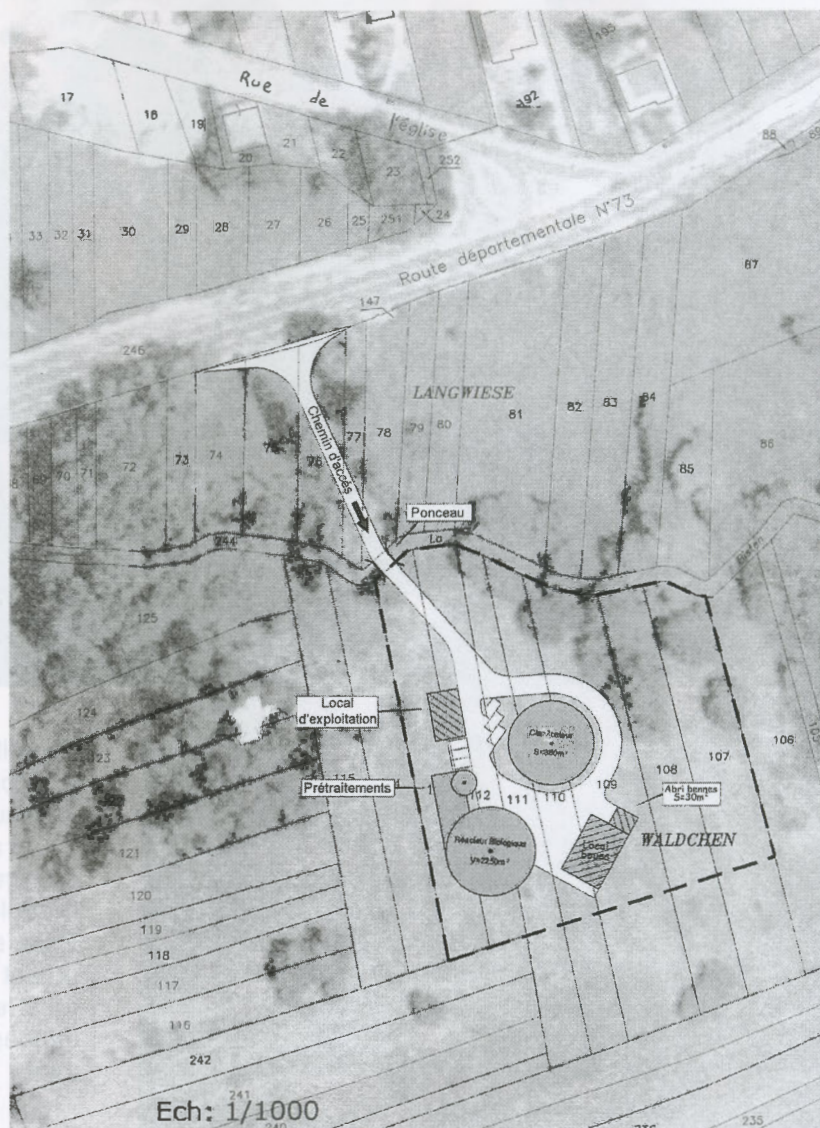
Cette station intercommunale traitera les effluents de toutes les communes du syndicat ; dimensionnée pour 11 000 équivalent/habitants, elle permettra de supporter l'évolution future de l'urbanisation du secteur.

La consultation pour sa réalisation est en cours et les travaux devraient débuter mi 2005. La station d'épuration devrait être opérationnelle au courant du deuxième semestre 2006.

Dotée des dernières techniques, elle répondra aux dernières exigences environnementales et lorsque toutes les communes seront raccordées, la Bisten retrouvera son aspect d'antan.

Travaux de canalisation :

Actuellement, la pose du collecteur de raccordement de



Avant projet non contractuel

PORCELETTE (rue des Ponts), à **HAM SOUS VARSBERG** (ancienne station d'épuration), est en cours. Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises **WEILER - VIALOR** - **TP COLLE** pour un montant de 1 243 000 € HT.

La route d'accès à la nouvelle station d'épuration à partir de la RD 73, le collecteur le long de la RD 73/72 depuis l'ancienne station d'épuration de **HAM-SOUS-VARSBERG** jusqu'à proximité de l'impasse des Roseaux, les bassins de pollution de **PORCELETTE** et de **HAM-SOUS-VARSBERG** seront réalisés courant 2005.

Collecte sélective

La Communauté de Communes du Warndt vient de mettre en place la collecte sélective, l'objectif étant de valoriser les produits recyclables par le tri.

Elle a lieu le vendredi tous les quinze jours pour **HAM-SOUS-VARSBERG** à dater du 3 décembre 2004.

Chaque foyer a été doté de sacs en plastique devant pourvoir au besoin annuel, d'un calendrier de collecte et de consignes de tri.

Il est rappelé que le sac ne doit recevoir que les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, magazines, prospectus, cartonnages d'emballage, les boîtes métalliques et briques alimentaires. En cas de nécessité, des sacs supplémentaires peuvent être obtenus en mairie

Le verre n'est pas à mettre dans les sacs mais à apporter dans les containers des différents points d'apport volontaire existants.

Il est demandé de bien respecter les consignes figurant sur le calendrier qui a été distribué afin d'éviter les refus de tri.

Les sacs contenant des produits non conformes ne seront pas ramassés.

Deux chantiers-projets pour 8 adolescents



En collaboration avec Jeunesse et Sports, la municipalité a reconduit son action en faveur des adolescents de la commune durant les vacances d'hiver et d'été.

Du 16 au 20 février 04 ils ont procédé au nettoyage complet du gymnase et réalisé des fresques dans les vestiaires et le couloir.

Cette semaine d'activités leur a permis de pratiquer le ski durant un week-end dans les Vosges sans bourse délier, tous les frais étant pris en compte à parts égales par Jeunesse et sports et la commune, à savoir 1600 euros au total.

Du 5 au 16 juillet 04, ils ont repris les pinceaux pour

« relooker » les vestiaires et les sanitaires du F.C. HAM, de même que l'abribus rue de Creutzwald.

Du 24 au 30 juillet, ils ont pu profiter d'un séjour avec animations sur un camping de Frontignan dans l'Hérault. Le coût du séjour s'est élevé à 1800 euros, financés pour moitié par Jeunesse et sports et par la commune.

Ces chantiers sont très positifs pour les jeunes, car ils découvrent ainsi le travail en groupe et surtout le respect du bien public. « Nous nous sentons utiles et voulons montrer aux adultes qu'il y a aussi des jeunes qui s'intéressent à leur village et essaient de lui conserver un air attrayant » disent-ils.

Cette jeunesse, souvent trop décriée, mérite toute notre attention puisqu'elle sait également se rendre utile et s'occuper intelligemment.

REGE ME :

Réseau G érontologique de Moselle Est

44, rue de la mine - 57150 CREUTZWALD

Tél. : 03 87 29 46 11

ADRESSES UTILES

LES SERVICES D'URGENCE

- SAMU: 15
- POMPIER:18

OUI CONTACTER SI:

- Vous ne parvenez plus à faire seul(e) votre ménage,
- Vous souhaitez un système de télésurveillance,
- Vous souhaitez réaliser des aménagements de votre domicile afin de l'adapter à d'éventuels handicaps?

Vous êtes affilié au régime minier :

Contactez le service social de l'Union Régionale des Sociétés de Secours Minières de l'Est :

- au 03 87 00 27 90 pour le secteur de Freyming-Merlebach et environs.
- au 03 87 84 69 90 pour le secteur de Stiring-Wendel et environs.

Vous êtes affilié au régime général :

Contactez le service social de la CPAM :

- Metz: 03 87 39 37 66
- Forbach: 03 87 29 81 29
- Sarreguemines 03 87 95 80 90

Vous êtes affilié au régime agricole :

Contactez le service social de la MSA

- Metz 03 87 55 76 00

Vous êtes affilié au régime de prévoyance SNCF :

Contactez le service social de la SNCF :

- Metz 03 87 38 80 56

POUR EVITER LES CHUTES A LA MAISON

Les chutes peuvent avoir des conséquences graves pour une personne âgée.

A la maison, suivre des règles simples, à savoir :

- Eviter tout ce qui pourrait vous faire glisser :
- ne pas marcher avec des souliers à semelles lisses,
- ne jamais vous déplacer en chaussettes ou en collants sur du carrelage ou des parquets cirés,
- installer un tapis antidérapant dans la baignoire ou à la sortie de la douche,
- faire recouvrir votre escalier en bois de moquette.

Prévoir des rampes ou des barres d'appui dans les escaliers, la salle de bain et les toilettes.

Eliminer tout ce qui pourrait faire trébucher : les tapis, les câbles

Et surtout, il convient de rester vigilant ! Un sol humide, les déplacements intempestifs d'un animal familier, une pièce mal éclairée sont, entre autres, sources de dangers.

Nouvelles portes au cimetière



L'entrée du cimetière, avec ses nouvelles portes agrémentées de motifs en fer forgé, a un aspect agréable.

Une LOCO de 110 CV pour pérenniser la mémoire de la mine.



Modèle LM 1064 A

Utilisation : Transport de personnel, de terres et matériels

Année de mise en circulation : 1951

Longueur : 5560 cm

Largeur : 1260

Poids : 12 T.

Moteur électrique type SW 8134 H.

Vitesse maxi : 28 Km/h



Action en faveur des animaux

Le Moto-club « les gueules noires », en association avec Patricia, Jessica et Jean-Claude, a de nouveau réussi son action en faveur de la SPA de Forbach en récoltant 2190 euros lors de ses 3 soirées « Vin chaud » devant la maison illuminée au 6, rue de l'école en décembre 2003.

Cette manifestation sera reconduite pour la 5^{ème} fois les 17, 18 et 19 Décembre 2004.

Merci à tous les bénévoles, à la municipalité, à l'Union nationale des paras de HAM et à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

Seiwach's Kridz

Un beau jour d'été le calvaire que l'on avait l'habitude de voir rue de Guerting a disparu...

Le propriétaire voulant vendre son terrain, l'acheteur trouvant gênant ce monument en plein milieu de la propriété, le calvaire a tout simplement été « enlevé ». Il a retrouvé un nouvel emplacement au lieu dit « Schlossbruch », à la sortie du village en allant vers Porcellette. Il est toujours sur une propriété privée d'un descendant, en 5^{ème} génération, de la famille de Pierre Seiber qui l'a fait ériger vers 1875. Il est en sécurité et en bonnes mains !



Rue de Guerting avec le calvaire



Rue de Guerting actuelle



Chemin du «Schlossbruch»



Le calvaire à son nouvel emplacement

Recette traditionnelle : Vin de Rhubarbe

Cueillir la rhubarbe entre le 20 mai et le 10 juin.

Les tiges de rhubarbe sont épluchées puis, soit broyées dans une machine à hacher, soit coupées en petits dés de 1 à 2 cm. A 5 Kg de rhubarbe, ajouter 9 l d'eau. Le tout est mis dans un récipient non métallique et l'on remue 2 fois par jour, matin et soir, pendant 5 jours.

Récupérer le jus après décantation, le filtrer sur un linge fin .

Au filtrat ajouter 4.5 Kg de sucre ainsi que 2 citrons épluchés et coupés en rondelles.

Laisser à nouveau reposer le tout pendant 5 jours.

A l'aube du 2^{ème} jour, ajouter 15 feuilles de gélatine alimentaire (Cancel).

Après le 5^{ème} jour, enlever la croûte.

Siphonner le jus dans une bonbonne.

Laisser fermenter pendant 2 à 3 semaines , sans mise à l'air, avec une garde hydraulique.

Lorsque la fermentation est terminée, il faut boucher hermétiquement .

Toutes les 4 à 6 semaines, il faut décanter le vin avec soin en siphonnant avec un tube attaché à une baguette de façon à éviter le fond. Nettoyer soigneusement la bonbonne, filtrer le jus, la remplir à nouveau et boucher. Ce travail de décantation devra être fait au moins trois fois.

Au printemps, par temps clair, siphonner en bouteilles, champenoises de préférence, et boucher hermétiquement , bouchon fixé avec un fil de fer ou capsule hermétique.

Avec 5 Kg de rhubarbe, on obtient environ 12 litres de vin.

A boire bien frais et avec modération.

Maisons fleuries 2004

JURY DES MAISONS FLEURIES 2004

C'est par la belle matinée du samedi 24 juillet 2004 que le jury, composé de 7 personnes, a sillonné la commune pour départager 62 maisons, collectifs et commerces. Les mains vertes, cette année encore, ont rivalisé d'ingéniosité pour créer de belles et harmonieuses réalisations mariant vivaces et annuelles, faisant chanter les couleurs, pour notre plus grand bonheur. Merci aux participants et à tous les habitants qui font de Ham sous Varsberg un endroit agréable à vivre.

REMISE DES DIPLOMES DU 25 NOVEMBRE 2004



Les lauréats du concours municipal des Maisons Fleuries sont :

En catégorie Maisons et Jardins :

Mmes ANDOLFI Nicole, HABERKA Emilienne, M. FAIVRE André, Mmes BOUTTER Marie Anne, HARTER Marie Madeleine, BOULANGER Marie, MULLER Anne-Marie, SPEICHER Jacqueline, HAUTER Maurice.

En catégorie Fenêtres et Balcons :

Mmes BAUER Marie-Paule, BORR Brigitte.

En catégorie Immeubles collectifs :

Mme SCHREIBER Brigitte.

En catégorie Commerces :
OBJECTIF COIFFURE.

La remise des diplômes aux lauréats et au service technique s'est faite sous les applaudissements et les félicitations. Les lauréats et tous les participants au concours se sont vu remettre une photo de leur maison, immeuble ou commerce, une plante fleurie, en l'occurrence un cyclamen ainsi que des chocolats. Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique soirée où l'on a beaucoup parlé de fleurs, de plantes et d'amitié. Un grand merci encore à tous les habitants de Ham-sous-Varsberg.

PRIX DU JURY D'ARRONDISSEMENT

Le Jury d'arrondissement «Villes, Villages et Maisons fleuries» a attribué pour la seconde fois le troisième prix à notre Commune dans la catégorie III «communes de 1001 à 5000 habitants».

Se sont vus récompensés également : Mme Carole Muller par un 1^{er} prix dans la catégorie «balcons et façades», Mme Nicole ANDOLFI par un 1^{er} prix hors concours dans la catégorie «maisons et jardins» et M. André FAIVRE par un prix spécial «vivaces».

Les diplômes ont été remis lors d'une réception organisée le 27 novembre 2004 à la Grange de Condé.



Jury 2004

ESPACE COIFFURE
SERGIO BOSSI
LA COMPLICITÉ EN PLUS

24, rue de Diesen
57 150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 93 11 74
www.sergiobossi.fr

Fêtes et traditions

Noces d'or



KOEHL Albert - KLAKOCER Marie
Mariés le 27 Février 1954



TRZMIEL Waclaw - HIHSLER Catherine
Mariés le 28 Avril 1954



MULLER Roger - KIFFER Mathilde
Mariés le 23 Août 1954



ROBINET Gérard - RESLINGER Edith
Mariés le 17 Septembre 1954



OULERICH Edmond - DOHR Anne Marie
Mariés le 25 Octobre 1954



ALBRECHT Auguste - FABICK Lucie
Mariés le 22 Novembre 1954



MUSIOL Bernard - GOZDALSKI Thérèse
Mariés le 30 Juin 1954

BECKER François - HARTER Mathilde
Mariés le 2 Juillet 1954

Noces de diamant

NIESS Marcel - ROBERT Marcelle
Mariés le 6 Novembre 1944

Nonagénaire



GLAVAC Julienne
née le 13 Février 1914



HANSER Jean
né le 19 Avril 1914



GERBER née GREGORIUS Henriette
née le 13 Octobre 1914

WEBER née MITSCH Lucie
née le 4 Octobre 1914

La Fête des Aînés 2003



Chorale des "Joyeuses Rencontres"



Chorale Ste Cécile



Les médaillés

19 janvier 04 : les médaillés de la commune

M.le Maire a remis à 4 agents de la commune la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (argent) :

- Mme Marie-Thérèse RHIM, agent d'entretien de 1977 à 2001
- Mme Christiane MICHELE, aide-maternelle depuis 1977
- M. Jean-Claude DOHR, agent technique qualifié, travaille à la commune depuis le 1^{er} Mai 1980
- M. Pascal BECKER, agent technique qualifié, a débuté le 2 novembre 1980



8 mai 2004

11 novembre 2004

8 mai 04 : deux parachutistes médaillés

M. Alfred KOPP, né le 16 avril 1935 à Guerting et demeurant à Creutzwald, ancien du 9^e Régiment de commando parachutistes, s'est vu décerner la médaille des engagés volontaires d'Algérie par le lieutenant GRAFF du 2^e Génie de Metz.

M. Jean-Paul BECKER, né le 25 juin 1952 à Stiring-Wendel et habitant Ham-sous-Varsberg, ancien du 3^e Régiment parachutiste de l'infanterie marine, a reçu du président de l'UNP, Jean François FILLER, la médaille d'engagé volontaire d'Algérie.



les médaillés entourés du lieutenant Graff et du Président de l'UNP Ham-sous-Varsberg

L'adjudant François AGOZZINO, né le 15 juin 1963, a rejoint le corps des sapeurs-pompiers de Ham-sous-Varsberg le 1^{er} janvier 1982. Adjudant depuis le 18 mai 2003, il s'est vu remettre par le Maire, Guido BOUTTER, la médaille d'argent pour 20 ans de service.

M. Jean-Paul BECKER, membre de l'UNP de HAM, s'est vu remettre par l'adjudant-chef Jeannert l'insigne de porte-drapeau des anciens combattants.



Remise de médailles du 11.11.04

Palmes Académiques : Guido Boutter

Guido Boutter chevalier des Palmes académiques

Maire de Ham-sous-Varsberg depuis 1995, Guido Boutter vient de recevoir les insignes de chevalier des Palmes académiques pour son engagement dans le monde de l'Éducation.

Le Premier ministre, par décret, a nommé le maire de Ham-sous-Varsberg, Guido Boutter, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques pour services rendus à l'Éducation nationale.

Raoul Darras, inspecteur d'académie, lui a remis ses insignes pour les services rendus aux enseignants et aux élèves. Il a rappelé que, «**créées en 1808, les Palmes académiques sont la plus ancienne décoration civile, au départ réservée uniquement aux membres de l'Éducation Nationale. Depuis 1955, elle est également remise aux personnes ayant rendu des services à l'Éducation nationale**».

Guido Boutter, né le 25 septembre 1937 à Ham-sous-Varsberg, fils de mineur, ayant également travaillé aux HBL, a toujours eu en effet respect et admiration pour tout ce qui touche à l'école et à l'éducation. Il est le premier président de l'association des parents d'élèves Peep. Il s'est engagé dans la vie politique en 1971, devenant conseiller municipal, puis adjoint au maire s'occupant des affaires scolaires à partir de 1977 avant d'être élu maire en 1995. Il est également président du Sivos (syndicat intercommunal à voca-



tion simple) depuis 1995. Guido Boutter est un artisan de la construction du gymnase et du plateau d'EPS, de la réhabilitation des écoles et des équipements scolaires. Il continue à apporter son soutien aux enseignants pour le financement de projets d'études et pédagogiques. En plus, Guido Boutter a été durant 40 ans professeur de musique (activité semi-professionnelle) ; il est depuis plus de 40 ans le dirigeant de la chorale paroissiale.

Le récipiendaire a déclaré : «**Je dédie cette médaille à mes parents qui m'ont inculqué dans ma jeunesse les valeurs fondamentales et le sens du devoir** ».

État civil 2003

NAISSANCES

25 février :	TAMBURI Léa	17 juillet :	KOEHL Lisa
17 mars :	LE GARREC Axelle	29 juillet :	SANTIMARIA Enzo
15 avril :	EISENBARTH Fabien	12 août :	QUARTO Lucas
22 avril :	ALLALI Younes	7 septembre :	JASNIEWICZ Jade
30 avril :	TRIDEMY Chloe, TRIDEMY Amandine	23 septembre :	SORCE Eva
5 mai :	MAISON Ryan	25 septembre :	JEROME Rémi
6 mai :	FRANCOIS Thomas	5 octobre :	ALLALI Sofiane
20 mai :	DONADEL Emma	7 octobre :	UJIC Thylane
5 juin :	BRUNETTI Francesca	22 novembre :	KRZYZANSKI Arnaud
6 juin :	WOLOSZYN Naomi	3 décembre :	COPIK Emie Lise
24 juin :	HADOUI Inès	13 décembre :	KAHRAMAN Semih
6 juillet :	GEYER Jérémy	19 décembre :	HOFFMANN Loïc
		21 décembre :	KNEMP Samuel

MARIAGES

17 mai :	LOZNIOWSKI Eric et FAGGIN Chantal	23 août :	PERROT Jérôme et GINOLFI Laura
21 juin :	SAVY Serge et GAMBS Anne Karine	6 septembre :	KARAKUS Bayram et NAWROCKI Sandra
12 juillet :	CLAUS David et SIKORSKI Laure	6 septembre :	MICHON Mike et REPERT Emilie
23 août :	BIRCK Francis et GAETANO Sylvie		

DECES

22 janvier :	DYLLONG Ernest	25 juillet :	PERKO Antoine
11 février :	JAGER JEANNE Née WEBER	27 juillet :	CERVEAU Geneviève née LE MENEZ
27 février :	SCHABO Hubert	7 août :	RIEGEL Adolphe
21 mars :	CONZELMANN Marcel	26 septembre :	MOREL Célestine née FISCHER
12 avril :	STASIAK Edmond	26 octobre :	MACHULA Marie Louise née POPADIAK
14 mai :	JAGER Adolphe	9 novembre :	DOHR Antoine
20 mai :	SOISSON Arthur	16 novembre :	TOURCHER Paul
5 juin :	LAPORTE Paul	17 novembre :	WEBER Marie née SPITZ
7 juin :	CORTIVO Marsilio	5 décembre :	SCHUFF Emile
25 juin :	SPITZ Anne née ROBINET	8 décembre :	MULLER Germain
5 juillet :	GRZEGORCZYK René	11 décembre :	RUND Françoise née HENRY

Guide des services

MAIRIE

3, rue du ruisseau

tél. 03 87 29 86 90

fax. 03 87 29 86 94

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi.
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mme Christine Thil, secrétaire
Mme Sylvie Messaoudi, secrétaire
M. Jean-Marc Harter, secrétaire

Les permanences du maire et des adjoints :

M. Boutter, maire : lundi et jeudi de 17h à 18h
M. Gambs, adjoint : mardi de 17h à 18h
M. Sikorski, adjoint : mercredi de 17h à 18h
M. Nimeskern et Mme Reslinger, adjoints : alternance le vendredi de 17h à 18h

Permanence «aide aux administrés»

Chaque 2^{ème} samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30

M. Boucher, Conseiller Général :

Chaque 2^{ème} lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

PTT

10, rue de Ham

tél. 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36

Horaires d'ouverture des guichets :

- Lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h
- Samedi de 9h à 11h.

SAPEURS POMPIERS

Creutzwald

tél. 03 87 93 04 15

GENDARMERIE

Rue de la gare Creutzwald

tél. 03 87 93 00 02

MEDECINS DU REGIME GENERAL

Dr Gustave Rolles

tél. dom 03 87 93 27 21

19 rue de Ham

tél. cabinet : 03 87 93 43 61

Consultations :

Mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

Dr Aline Fendel

tél. cabinet : 03 87 90 17 78

117 rue de Ham

Consultations :

Lundi au vendredi sur RDV de 8h à 9h et libre de 9h à 10h30
Tous les après-midis sauf jeudi sur RDV à partir de 15h
Fermé le jeudi après-midi.
Samedi matin : consultation libre à partir de 9h

MEDECIN DU REGIME MINIER

Dr David Le Quang

tél. cabinet : 03 87 93 12 43

Consultations : 101 rue de Ham

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11 h
Mercredi de 14h à 16h
Samedi de 8h à 10h

KINESITHERAPEUTE

Mme Alexandra Remy-Hilt

tél. cabinet : 03 87 90 17 93

12 rue de la gare

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Sauf mardi après-midi.

DENTISTE

Dr Peter Schmidt

tél. 03 87 82 24 78

Consultations : 117 rue de Ham

Sur rendez-vous :

Lundi, mercredi, vendredi après midi de 15h à 19h
Mardi, jeudi matin de 9h à 12h

INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie Losson 26A rue de Boulay

tél. 03 87 82 56 01

Consultation tous les jours à 17h

PHARMACIE

Baué 10 rue de Creutzwald

tél. 03 87 93 06 38

AMBULANCES

Thierry -103 rte de Creutzwald

tél. 03 87 93 01 60

TAXIS

Thierry - 103 rte de Creutzwald

tél. 03 87 82 37 52

Kin - 23 rue de Ham

tél. 03 87 93 00 41

EDF

tél. 0 810 33 30 57

GDF

tél. 03 87 63 56 59

FRANCE TELECOM

Câblage

tél. 082 534 33 53

Dépannage particuliers

tél. 10 13

Dépannage professionnels

tél. 10 15

SERVICE DES EAUX

tél. 03 87 93 06 72

portable 06 80 06 14 62

CORRESPONDANT R. L .

Mme et M. MULLER

tél. 03 87 93 06 77

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Mardi au vendredi de 13h30 à 19h

ECOLES

Maternelle «Les Genêts», route de Creutzwald

tél. 03 87 82 19 08

Maternelle du centre, rue de la forêt

tél. 03 87 93 08 36

Primaire «Anne Frank», rue principale

tél. 03 87 82 00 54

Primaire «les Genêts», route de Creutzwald

tél. 03 87 93 07 18

Collège «Bergpfad», rue des roses

tél. 03 87 93 09 29

SALLE SOCIOCULTURELLE

tél. 03 87 82 62 88

PAROISSES

Ham centre : abbé François Thomen

tél. 03 87 93 02 31

Permanences : mardi de 15h à 17h

samedi de 9h à 11h

Christ-Roi

: abbé Jacques Landre

tél. 03 87 93 00 27

Permanences : mardi de 16h à 17h

CREDIT MUTUEL

27 A rue de la gare

tél. 08 20 82 04 16

NUMEROS D'URGENCES

SAMU :

15

Sapeurs Pompiers :

18

Police Secours :

17

Centre anti-poison (Nancy) :

tél. 03 83 82 36 36

Venez découvrir votre **NOUVEL ESPACE KRYs**

- Paiement en 3 fois sans frais
- Tiers-payant
- Contrat casse 2 ans
- Dépannage immédiat
(voir conditions en magasin)

FROMENT OPTICIEN KRYs

Place du Marché
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 93 5800



2^{ème} Paire
Offerte

Krys

LA PLUS BELLE FAÇON DE VOIR.

MENUISERIE **SIKORSKI**

Fabrication Menuiserie intérieure
ESCALIERS
AGENCEMENT DE PLACARDS

22b, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 82 48 27

Votre Fleuriste



**JUMBO
FLEURS**

94, rue de la Gare
57880 HAM sous VARSBERG
Tél. 03 87 93 31 30



INTERFLORA

*Livraison
à domicile*

AUTO - MOTO - ECOLE NEW DRIVER

Agr. 0827



Vous permet de passer votre permis
AAC - B - MOTO - B.S.R.
Piste Moto Privée

120, rue de la Croix
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 90 29 90

SERIEUX
ET BON TAUX
DE REUSSITE



Facilités de Paiement

 **Eurorepar**
CREUTZWALD

SOUILLAC H.

Réparations toutes marques

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Ventes V.O. et V.N.

Rue St Nazaire - Z.I. Nassau - 57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 90 10 91 - Fax 03 87 93 49 73

Moyens
de paiement

Crédits

Placements

Assurance Vie

Retraite

Prévoyance

Pour découvrir le N° 1 de la bancassurance **CLIQUEZ** Crédit Mutuel

Pionnier de la bancassurance, le Crédit Mutuel met à votre disposition tous les produits et services de la banque et de l'assurance avec des tarifs avantageux et un même interlocuteur connaissant bien votre situation et vos besoins.

► N° Indigo 0 825 01 02 02

8,15 € TTC/MN

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Vallée de la Bisten
8, rue de Diesen – 57890 Porcellette – Fax : 03 87 90 13 28
Agences à : Boucheporn – Guerting – Ham-sous-Varsberg
Tél. : 0 820 82 04 16* – E-Mail : 05453@cmcee.creditmutuel.fr

*N° Indigo : 0,12 € TTC/min.

10005 - Imprimé Jean LOUIS - 17 220 BOLLAY